Vol. 7 • No. 8 • Du 4 au 10 Septembre 2013
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



MARTELLY ET DÉSIRÉ BOUTERSE: AFFINITÉS MAFIEUSES !

Voir page 4

Martelly et Bouterse, deux tètkale dans la corruption, la bamboche et le vice.



HAÏTI : UN POUVOIR EXÉCUTIF HORS LA LOI!

Voir page 4

Les députés proches du gouvernement regroupés dans le bloc dénommé : Parlementaires pour la Stabilisation et le Progrès (PSP) et surnommé parlementaires sou payroll Palais national ou parlementaires sousou Palais



Pozisyon Oganizasyon Popilè yo sou sitiyasyon politik peyi a!

Page 6

English

Page 9



Report de la rentrée des classes : Les caisses de l'Etat sont-elles vides ?

Page 8



Obama et l'Intifada mondiale !

Page 10



Mandela est bien sorti de l'hôpital !

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210

Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Les occupants décident, les organisations populaires rejettent et prennent position!

Par Berthony Dupont

L'échec des gouvernements allant de Boniface Alexandre à Martelly en passant par celui de René Préval cristallise l'échec total de la force occupante internationale à travers la Minustah. Donc, pour cela il faut qu'elle s'en aille. Alors, pour ne pas perdre la face, les forces occupantes ont conseillé à Martelly d'appeler à une rencontre avec les partis politiques de sorte qu'il puisse ajuster son tir. Malheureusement pour lui, cette rencontre a été annulée, du fait que les partis ne voulaient pas s'asseoir avec lui.

D'un trait les têtes pensantes occupantes se sont rabattues sur les présidents des deux chambres Dieuseul Simon Desras et Jean Tholbert Alexis pour convoquer le forum de 3 jours qui a eu lieu à Montana avec les partis politiques, la société civile et le corps diplomatique. Et, c'est là effectivement, à ce show, qu'ils sont arrivés à mettre sur leurs rails l'exécutif et le législatif.

Il faut d'ailleurs noter que le jour même de la rencontre avec la société civile, les sbires de Martelly, Jean Renel Sanon, Joseph Lambert et Mario Dupuy ont fait brusquement le dépôt du projet de loi électorale au Parlement. Qu'est ce qui a précipité tout cela ? Il ne faut pas être naïfs pour ne pas comprendre que toutes ces démarches ont été dictées par les forces occupantes pour essayer de se racheter et tenir leur domination en coulisse dans le pays. « *la Minustah, en étroite consultation avec les partenaires internationaux, continue donc à poursuivre son travail afin de convaincre les interlocuteurs nationaux qu'un consensus politique minimal qui permette la tenue des élections le plus tôt possible ainsi qu'un accord portant sur la continuité des institutions sont dans leur meilleur intérêt et de celui de la nation* », a déclaré Mme Sandra Honoré Représentante spéciale du Secrétaire général au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Ce sont toujours eux qui ouvrent et ferment bal. Ainsi, présentant au Conseil de sécurité le Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Mme Honoré a triomphalement présenté le gouvernement Martelly-Lamothe en indiquant que *«le dépôt par l'exécutif au Parlement, le 27 août, du projet de loi électorale tant attendu, qui est nécessaire pour lancer le processus électoral, est un développement plus que bienvenu »*.

Elle continue dans ses éloges pour indiquer que « *le Gouvernement est parvenu à conclure davantage de partenariats économiques et de là à faire croire au développement et à la croissance d'Haïti* ». Et pour ajouter à l'insulte elle affirme *« la situation sécuritaire globale en Haïti est restée relativement stable, avec une diminution à la fois des troubles civils et des crimes majeurs. Les statistiques montrent une tendance à la baisse des homicides, des enlèvements et des cas de troubles civils violents au cours du premier semestre de 2013, comparativement à la même période en 2012 »*.

Cependant, pourquoi a-t-elle a omis de mentionner les deux rapports d'enquête des deux chambres exigeant la mise en accusation des deux représentants de l'exécutif, Martelly et Lamothe ?

A ce stade, quelle est la conscience patriotique qui ne s'éveillerait pas pour dénoncer les forces occupantes et rejeter ses fantoches du parlement et de l'exécutif qui se mettent si docilement au service des colonisateurs pour leur permettre de continuer à décimer le pays ?

Cette tache ne revient pleinement qu'à certaines organisations populaires conséquentes de fixer leur position sur la conjoncture politique. **(Voir page 6)**

NON au dialogue sans la participation des organisations paysannes et populaires ! NON à tous les projets anti-démocratiques ! NON à tous les projets de démocratie importés par les occupants ! OUI à tout projet populaire !

Nous les organisations populaires et paysannes conséquentes, qui avons signé cette note, nous avons constaté que selon les rapports de la commission d'enquête du Sénat et de la Chambre des députés, le régime kaletèt Martelly - Lamothe vient d'atteindre son apogée dans le crime, la corruption et la violation des droits humains aboutissant au dossier établissant sa participation dans la mort du juge Jean Serge Joseph.

Cette dernière action du pouvoir en place ajoutée à une kyrielle de dérives, comme pour revenir à la méthode duvaliériste que le peuple haïtien avait rejetée le 7 février 1986, prouve clairement à la nation que Martelly entend retourner aux mêmes pratiques anciennes. C'est ainsi que pour ne pas réaliser les élections législatives pour certains sénateurs, il joue avec le temps de façon à épuiser le délai fixé. Le projet de loi électoral est gardé dans son tiroir – Il a nommé un commissaire du gouvernement permettant de museler la presse dans sa mission d'informer, envoyé au parlement un budget criminel au détriment des pauvres, tout en manigançant de le dissoudre.

Ayant constaté que le pouvoir en place n'a de limite en rien, allant jusqu'à la persécution politique pour arrêter des citoyens, la nuit comme le jour,

Face à cette situation, la population dans plusieurs régions du pays entame une série de mobilisations et de manifestations à dessein de renverser ce gouvernement rétrograde macouto-impérialiste bourgeois.

Pour empêcher que les masses populaires ne progressent dans leurs desiderata, la communauté internationale s'est servie des deux chambres législatives après qu'elle ait échoué sur son projet de dialogue entre les partis politiques de l'opposition, la société civile et le corps diplomatique qui n'ont pas abouti à un accord pour résoudre la crise politique.

Entre-temps, il se constate quatre éléments tendant à approfondir la crise de plus en plus.

C'est que ces pourparlers n'embrassent nullement les questions importantes de l'heure : ***les deux rapports sur l'enquête spéciale menée par des parlementaires sur la mort du juge Joseph et comment le pays va s'y prendre pour remplacer le gouvernement pris en flagrant délit de mensonge.***

Ces dialogues se réalisent sans la participation des organisations populaires et des paysans conséquents

Ces pourparlers ne sont menés que sous la supervision de la communauté internationale qui se prépare déjà pour imposer sa solution tout en gardant le pays sous ses griffes par la présence de la Minustah

A cause de l'exclusion du secteur populaire et des paysans, ces dialogues sont loin d'apporter la solution aux vrais problèmes qui bouleversent le pays, laissant loin derrière la revendication générale des masses et l'intérêt général du pays.

Alors, sur ces bases, nous des organisations populaires ayant signé cette note, nous proposons à tous les secteurs de bonne volonté qui cherchent une solution nationale pour retirer le pays de ce cafouillage ainsi qu'aux élus du parlement de prendre leur responsabilité face à ce régime.

Pour arriver à cet échange d'idées, nous demandons au peuple haïtien et même en diaspora de chercher une solution nationale pour sortir le pays de cette situation.

Pour y arriver, nous demandons à la Nation de rester les yeux ouverts afin de continuer la mobilisation dans tout le pays ainsi qu'en diaspora de façon à rejeter ce gouvernement de parias pour mettre un frein aux élans de l'occupant sur la terre de Dessalines, de façon à ce que les déshérités ne sombrent pas dans la faim, la misère, l'ignorance, la noirceur que les nouveaux colons ont établies depuis leur retour en force, le 29 février 2004.

Nous rejetons tous projets antidémocratiques établis par les Impérialistes. Car tout dialogue sans la participation des organisations populaires et paysannes n'est que renforcement total de l'occupation du pays, renforcement de la pauvreté et de la faim au sein des masses populaires. Levons donc nos poings pour combattre tous ces projets et pour établir un gouvernement populaire sérieux et compétent de façon à pouvoir être capables nous-mêmes de préparer des élections libres réelles, inclusives, démocratiques et honnêtes dans notre pays.

A BAS tous les projets anti- démocratiques!
A BAS tous les Projets yankee de DÉMOCRATIE !
A BAS L'OCCUPATION !
VIVE la lutte populaire!
Vive HAÏTI !

Persécution : Me Patrice Florvilus invité au parquet de Port-au-Prince !

Nous continuons avec la seconde partie de l'interview que nous avions eue avec l'avocat Patrice Florvilus, le 21 Juin 2013 dernier lors de son passage à Brooklyn. Cette fois-ci il va nous parler du dossier du Choléra du fait qu'il est l'avocat de nombre des victimes de ce fléau. Rappelons que dans la première partie, il nous avait exposé le cas d'arrestation de Darlin Lexima un jeune de 21 ans et de Meris Civil. Ce dernier, après avoir été torturé a trouvé la mort au Commissariat de police de Delmas 33. Du fait que, Me Florvilus accompagne toujours la famille des personnes victimes, depuis le 15 avril, il est en proie à diverses menaces de mort.



Me Patrice Florvilus

H.L.- Parlez-nous maintenant de ce dossier de Choléra que vous gérez ?

P.F.- Le dossier de Choléra rentre directement dans la ligne de travail du DOP (Défenseurs des Opprimés) pour accompagner les masses dans la lutte qu'elles mènent pour leur changement. En Haiti, nous faisons parti d'un collectif chargé de compenser les victimes du Choléra, tout comme nous avons mis sur pied un groupement surnommé « Mouvman Viktim Kolera ».

Nous avons déjà plus de cinq mille citoyens appartenant à ce groupe. Nous avons implanté plusieurs noyaux tels que à Dubuisson (Mirebalais) où passe la rivière de l'Artibonite. Il y en a à Carrefour et dans plusieurs points où les victimes prennent le dossier en considération en exigeant justice, réparation et respect de la souveraineté nationale.

C'est dans ce cadre que nous avons réalisé plusieurs rencontres aux Nations Unies où nous avons rencontré des délégations venues du Canada, de la France, de l'Uruguay, de l'Argentine, du Brésil,des Etats-Unis avec lesquelles nous avons parlé de trois points :

1- Il faut que la MINUSTAH s'en aille parce que rien ne justifie sa présence dans le pays. La MINUSTAH est illégale puisqu'elle n'est pas autorisée par le parlement Haïtien si ce ne fût que par un gouvernement tout aussi illégal que représentait seulement un Premier Ministre de fait, imposé par les Etats-Unis d'Amérique,

2- La Constitution Haitienne ne reconnaît aucune présence de force étrangère dans le pays,

3- De plus, la MINUSTAH n'a aucune autorité légitime parce qu'elle n'est pas reconnue par la population Haïtienne. Or, si la MINUSTAH déclare travailler pour la paix, elle devrait entendre la voix du peuple Haïtien qui ne veut plus de sa présence. Le peuple Haïtien l'avoue, l'Uruguay en dit de même, tout comme les autres peuples de l'Amérique Latine. Les 30 et 31 Juillet dernier, le sénateur Moïse Jean-Charles, avec d'autres groupes en Haïti, avaient clairement montré que la MINUSTAH n'a pas sa place dans le pays. Haïti n'a pas besoin de gros tank militaire, mais, de la solidarité entre les peuples.

Nous le leur avons dit à l' Assemblée des Nations-Unies. Pas seulement de son départ, mais, également, il faut qu'elle éradique le choléra puisqu'elle l'a implanté par sa présence dans le pays. Nous leur avons dit que s'ils tiennent à ce que le monde ait une meilleure compréhension de leur mission, il faudrait qu'ils envoient le signal en ne tolérant pas l'injustice, la violation des droits de l'homme et questionnant même leur attribution dans ce corps des Nations Unies.

H.L.- Qui formaient la délégation pour ces pays, et à quel niveau cela se faisait ?

P.F.- Il y avait des ambassadeurs accrédités aux Nations Unies, les premiers et deuxièmes secrétaires.

Laissez-nous vous rappeler que ce qui nous a le plus renversés dans la représentation haitienne, c'est qu'elle fût formée d'éléments les plus piètres que nous ayons jamais rencontrés. Ils n'avaient aucune information sur ce qui constituait le corps du délit, au point que c'est à nous qu'ils s'adressaient pour se renseigner. Cela a été tellement remarquable qu'un diplomate d'un autre pays ait eu à faire cette remarque embarrassante en nous disant: « Qu'est-ce que ces gens-là étaient venus faire à l'ONU ». C'était triste et j'avais vraiment honte. Une dame, nous a donné son courriel pour lui envoyer les informations capables de l'aider à adresser un rapport correct de la situation. J'ai dit aux 2 personnes qui m'accompagnaient qu'elles pouvaient le faire si elles voulaient mais quant à moi, je ne le ferai jamais. Je venais d'Haiti, si j'avais eu besoin d'envoyer un message au Ministre des Affaires Etrangères, je serais allé dans son bureau le rencontrer.

Il y a une mission diplomatique aux Etats Unis proche des Nations Unies, et ce sont des personnes triées sur le volet, des personnes qualifiées, à qui doivent échouer les informations. Pourtant, voici que ce sont ces mêmes personnes sélectionnées qui vous demandent de les informer.

H.L.- Des gens qualifiés et qui sont payés pour le service ?

P.F.- Exactement, des gens payés pour ça, payés par des taxes prélevées sur les pauvres ; cependant qui ne font rien de valable. C'est vraiment un catastrophe.

Je dois avouer qu'il y a eu quelques ambassadeurs qui reconnaissent la nécessité pour la MINUSTAH de quitter Haiti. Ils ont reconnu que Haiti n'est pas en situation de guerre. Tout comme il y a eu d'autres qui pensaient plutôt que cette même MINUSTAH devrait renforcer la force de police.

H.L.- Quel ambassadeur par exemple ?

P.F.- Celui du Canada en Haiti et d'ailleurs, lui qui connait le pays très bien, il ne jura que pour son maintien. Quand je lui ai dit que la République Dominicaine et la Jamaique ont plus d'insécurité qu'Haiti, il m'a répondu que oui, mais quant à la police, il faut qu'elle soit renforcée. Il continua pour dire que le président d'Haiti n'a pas joué sa partition. Ce qui signifie tant qu'ils n'auront pas décidé du retour de la MINUSTAH dans sa base, ni le président d'Haiti, ni celui du Canada ne vont jamais respecter l'accord donné pour le renforcement de la Police et nous resterons toujours attachés à cet alibi pour maintenir la présence de la MINUSTAH.

Quant à la délégation de l'Uruguay, elle avance que s'il va y avoir des élections et que la MINUSTAH doit s'en aller, comment voyez-vous ça ? Et moi de répondre : au contraire, chaque fois qu'il y a élection et qu'il y a la main étrangère dans cette élection, cela crée toujours de l'instabilité. D'ailleurs, la dernière élection que nous avions eue l'a prouvé, avec un CEP qui a donné un résultat et par la suite, publiquement l'ambassadeur des Etats Unis a fait sortir une note désavouant ce résultat ; d'où la présence de ce chaos depuis lors en Haiti. Donc ce n'est pas que les haïtiens ne sont pas capables de gérer leur pays, mais plutôt ils sont toujours gênés par ces ambassadeurs qui font le contraire de tout ce qu'ils décident.

H.L.- Quand vous avez rencontré la délégation de Uruguay, aviez-vous adressé la question des 4 kadejakers de son pays sur l'haïtien Johnny Jean ?

P.F.- C'était le premier sujet abordé. Ils ont répondu qu'ils avaient donné le ton aux Nations Unies pour donner le bon exemple de traduire devant la justice tout violateur quel qu'il soit. Et c'est tout ce qu'ils avaient fourni comme explication. Nous leur avons répondu que vraiment ce fut un bon exemple, mais nous espérons que le ton de la justice va primer sur tout.

Que va décider la justice dans l'affaire de Johnny Jean ? Nous voulons le ton d'Uruguay et nous voulons aussi

Suite à la page (15)

Grand'Anse, les Lavalassiens ont parlé d'une même voix :

Toujours pour la construction d'une société sans exclusion !

Par Hervé Jean Michel

La Coordination départementale de FanmiLavalas de la Grand'Anse, a organisé le samedi 17 Août 2013, un grand rassemblement dans la commune de Jérémie, chef-lieu du département. Le Foyer culturel, une œuvre construite par l'ancien évêque de Jérémie, Mgr. Willy Romelus, a accueilli les délégués des douze (12) communes ayant participé à cette rencontre, en plus de la délégation de la Coordination nationale, présidée par la Coordonnatrice nationale, Dr. Maryse Narcisse, accompagnée de membres et de conseillers tels : les Dr. Gabriel Nicolas, Myrtho Julien ; le politologue Edson Charles et le syndicaliste Duclos Benisoit.

La Coordination départementale pour sa part, était représentée, entre autres, par Marie Lourdes Fortuné, Hérard Moussignac et Joël Jean Pierre. Environ sept cent (700) personnes ont participé aux débats qui ont animé cette journée du samedi 17 Août. S'inspirant de l'Université d'été 2013, tenue à la Fondation Aristide pour la démocratie, du 11 au 14 juillet, les participants ont réfléchi sur de nombreux thèmes : économique, politique, social et par la même occasion, ont fait un diagnostic sur la situation dans laquelle vit le peuple, particulièrement les citoyens et citoyennes de la Grand Anse.

L'ensemble des délégations a fait le même constat, qu'aujourd'hui Haïti vit une situation chaotique, une crise d'ingouvernabilité, d'irresponsabilité, bref un pays au bord de l'abîme. Les Grand'Anselais disent constater que leur département est exclu, que la gestion étatique est absente, que les citoyens sont livrés à eux-mêmes. Seule l'agriculture, champ d'activités traditionnelles, aide à surmonter les innombrables difficultés quotidiennes auxquelles ils sont confrontés. Pour eux, jusqu'ici, la nature est toujours généreuse, puisque la terre continue à produire ses fruits, en dépit de l'absence totale d'encadrement de la part des autorités étatiques. Ils disent, qu'ils n'accepteraient jamais d'être traités en mendiants, quémandant leur subsistance, eu égard au programme souffre-douleur, souffre-la faim, à l'instar de « Ti manman chéri » qui mystifie le peuple, se faisant photographier avec une assiette de nourriture en mains.

Les conclusions auxquelles ont abouti les multiples réflexions et débats de cette journée, convient les Lavalassiens à travailler, à dialoguer avec les Grand'Anselais, à se rassembler, se mobiliser autour des objectifs fondamentaux de FanmiLavalas : préparation de la prise du pouvoir au cours des élections honnêtes, libres, démocratiques et inclusives pour changer la situation de misère dans laquelle vit le peuple haïtien.

Les multiples constats faits au cours de ce rassemblement ramènent à la réalité que le gouvernement actuel, au lieu de travailler à la transformation des misérables conditions de vie du peuple, s'achemine vers une dictature s'inspirant du modèle des Duvalier. Cette constatation faite par l'unanimité, pousse les participants à s'inscrire en faux contre ce projet macabre, qui exige des Lavalassiens qu'ils s'unissent pour faire obstacle à tout pouvoir voulant nier et détruire les acquis démocratiques de 1986.

Ce rassemblement du 17 Août aura permis, à l'Organisation politique FanmiLavalas, de faire le point sur sa présence et sa force dans le département de la Grand'Anse. Les délégués des douze communes, se sont réjouis de ces retrouvailles, qui renforcent et vivifient la foi dans l'idéologie et le programme de FanmiLavalas . Tous ont promis qu'ils vont poursuivre la tâche dans leurs communes respectives, motiver et mobiliser tous les citoyens sur ces grandes perspectives d'avenir, porteuses de transformations et d'améliorations de la vie de tous les citoyens et citoyennes d'Haïti.

Face aux grands problèmes qui torturent la quotidienneté du peuple, face au gouvernement actuel, les délégués sont unanimes à reconnaître que l'Organisation politique FanmiLavalas, reste et demeure toujours respectueuse des prescrits de la constitution : le respect du mandat des élus. Néanmoins, poursuivent-ils, si la dictature menace de détruire le processus démocratique,

Suite à la page (15)

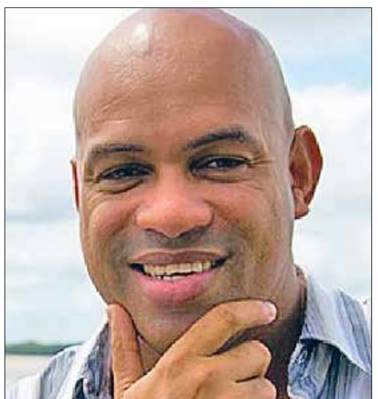
Martelly et Désiré Bouterse: affinités mafieuses !



Qui se ressemble s'assemble. Ils n'ont cure des normes démocratiques et mangent à plein groin dans la gamelle de l'Etat tout en s'enrichissant par tous les moyen mafieux à leur portée.

Par Frantz Latour

La nouvelle est tombée comme un couperet : Dino Bouterse, le fils du président du Surinam, le sanglant narcodictateur Désiré Delano Bouterse, venait d'être appréhendé au Panama puis déporté aux Etats-Unis pour trafic de stupéfiants et détention illégale d'armes de guerre. L'extradition de Dino Bouterse a fait scandale à Paramaribo, capitale du Surinam, où s'ouvrait le même jour le sommet des chefs d'Etat de l'Union des Nations d'Amérique du sud (UNASUR), une organisation dont le président du Surinam, Desi Bouterse, assure actuellement la présidence tournante. Un honteux embarras pour ce chef d'Etat dont la désinvolture et les manières extravagantes n'ont d'égales que l'impudence et l'arrogante indécence de Michel Martelly.



En taule, Fiston Bouterse est en train de méditer maintenant sur le danger desfréquentations mafieuses.

Le profil de Désiré Bouterse est assez intéressant : il est l'auteur de coups d'État. En juillet 1999, il a été condamné par contumace à plusieurs années de prison aux Pays Bas pour trafic de cocaïne, et à ce titre est un fugitif aux yeux de la justice hollandaise. Depuis, un mandat d'arrêt international l'empêche de quitter le territoire du Suriname. Il semble avoir dirigé un trafic de drogue entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Il est tenu pour responsable des mémorables «Massacres de décembre», une appellation se rapportant à l'exécution de quinze opposants au régime militaire au Suriname le 8 décembre 1982. Parmi les victimes, il y avait des avocats, des journalistes et des militaires. Certains venaient d'être arrêtés d'autres étaient emprisonnés depuis plusieurs mois.

L'adage le dit bien : tel père, tel fils. Le fils du président du Surinam avait déjà été condamné en 2005 à huit ans de prison par un tribunal de son pays et déclaré coupable d'avoir dirigé un gang de trafiquants de cocaïne et d'armes, mais il avait été libéré trois ans plus tard. Devinez la raison ? En prison, il avait fait preuve d'une «bonne conduite». Pour le récompenser, Désiré Bouterse avait nommé son fils directeur de l'Unité antiterroriste du Surinam. Il est rapporté que selon l'acte d'inculpation des autorités américaines, fiston Bouterse a tenté d'envoyer aux Etats-Unis une valise avec 10 kg de cocaïne à bord d'un avion commercial laissant le Surinam. Il était filé par des agents de la DEA qui lui ont mis le grappin dessus.

Avant de continuer, rappelons que Désiré Bouterse entretient des rapports étroits et interlopes avec un certain Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, l'extravagant président de la Guinée Equatoriale dont la richesse semble provenir pour une bonne part du trafic international de drogue. Depuis 1988, «plus d'une dizaine de diplomates ou membres de la famille présidentielle ont été arrêtés à cause du trafic des drogues dans différents pays» (*Dépêche internationale des drogues,* août 1997). Le fils du président, Teodorín **Obiang Mangué**, ancien diplomate aux **États-Unis**, y a été arrêté en février 2001 pour détention illicite et introduction illégale de drogue aux États-Unis et n'a dû son salut qu'à son immunité diplomatique. Au pouvoir depuis 34 ans, ce démocrate coriace plaît énormément à Washington assuré du pétrole et des mines d'or de la Guinée Equatoriale.

Désiré Bouterse et son fils Dino, Obiang Mbasogo et son fils Teodorin, ça ne vous dit rien ? Moi, oui. Ça me rappelle notre président et son fils Olivier. Oh, j'allais oublier. Il paraît que Mme Désiré, Ingrid Bouterse, et Mme Obiang, Constancia Mangue de Obiang sont de grandes siphoneuses des caisses de l'Etat. Ça ne vous dit rien non plus ? Un adage dit qui se ressemble s'assemble. Moi, ça me dit quelque chose, mais ai-je nécessairement besoin de partager avec vous tous mes secrets «d'Etat» ?

An n pale. Qu'est-ce que Martelly a bien pu aller faire au Surinam ? Quels sont ces rapports avec Désiré Bouterse ? Lui Martelly, qui dans une interview avec Carl Fombrun a avoué qu'il s'envoyait du crack au gré de ces pulsions morbides. Lui Martelly, qui après une rencontre tellement surchauffée avec le juge Joseph avait dû se gaver de stupéfiants pour se calmer. Lui Martelly dont on sait que son environnement immédiat est fortement soupçonné, sinon accusé de vivre de la «poudre blanche». En effet, un certain Sherlson Sanon, membre «repenti» d'un gang de Jacmel, n'a-t-il pas accusé deux proches du président Michel Martelly, le sénateur Edo Zenny et l'ex-sénateur Joseph Lambert, d'être les commanditaires d'assassinats, de kidnaping et d'être des cerveaux d'un réseau de trafic de drogue ?

Toujours selon Sanon, Lambert et Zenny sont des parrains de réseaux mafieux mouillés dans le trafic de la drogue et dans des assassinats ciblés. N'est-ce pas Me. Samuel Madistin qui dans une lettre au président du Sénat, Desras Dieuseul Simon, rapporte que:« *Les informations véhiculées dans l'opinion publique générale et sur internet laissent plutôt supposer que le sénateur du Sud'Est serait plutôt membre d'un cartel spécialisé dans le trafic illicite de stupéfiants et de vols de véhicules, lequel cartel serait dirigé à Jacmel par un ancien officier de Police qui aurait fait la prison aux Etats-Unis et en Haïti.*» Alors, Martelly, Zenny, Lambert, Désiré Bouterse, Dino Bouterse et son fils, Obiang Mbasogo et son fils, ça ne vous dit rien ? Est-ce que vous commencez à piger ?

Il y a mieux, ou pire. On sait que Laurent Lamothe était consul honoraire du Surinam en Haiti, ce que la Commission chargée d'analyser les documents du Premier ministre désigné Laurent Lamothe, à l'époque, avait découvert. Une grosse anguille se cachait donc sous la roche des allées et venues «stupéfiantes» et «droguantes» de Lamothe et de son ami Bouterse, l'homme des grands trafics. Quand on se rappelle le passé sulfureux de Lamothe en Afrique on ne peut qu'être édifié par cette camaraderie interlope entre le Premier ministre et le président surinamien. Alors qu'est-ce que ces deux compères, Sweet Micky et Lamothe étaient allés chercher au Surinam où ils ont babamboché *mezi lajan yo, mezi* autre chose aussi. Quelles affaires sales étaient-ils allés régler là-bas ? On doit se le demander : que cachent ces affinités mafieuses ?

Haïti : un pouvoir exécutif hors la loi!

Par Isabelle L.Papillon



Depuis l'arrivée du pouvoir *kaletèt* au pays, ni la constitution ni la loi de finances n'ont été respectées par l'Exécutif. La loi n'est plus une boussole pour le pouvoir en place, mais un instrument utilisé à mauvais escient contre le peuple, comme ce fut le cas au temps du règne de la dictature des Duvalier. Mais, le temps de la dictature étant totalement révolu, la société haïtienne actuelle n'arrivera jamais à acceptera aucune forme de gouvernement despotique d'où qu'elle puisse venir.

Les députés proches du gouvernement regroupés dans le bloc dénommé : Parlementaires pour la Stabilisation et le Progrès (PSP) et surnommé parlementaires *sou* payroll Palais national ou parlementaires *sousou* Palais encouragent le gouvernement hors la loi de Lamothe et l'administration rétrograde de Martelly grandement dans leur projet anti-démocratique et dictatorial.

Le deuxième lundi de ce mois septembre, les députes de la 49 législature partiront en vacances pour une durée de 4 mois, laissant derrière eux des propositions et des rapports importants en souffrance, au bureau de la chambre basse. C'est une exigence constitutionnelle, certes ; mais ils doivent, selon plus d'un, faire leur travail qui n'est autre que voter les lois, les rapports, les résolutions et contrôler la façon dont le gouvernement exécute ces lois. Voilà que le gouvernement de Laurent Lamothe n'arrive pas exécuter les deux dernières lois de finances des exercices 2011-2012 et 2012-2013 dans certaines communes du pays. Les députés représentant ces circonscriptions reprochent au gouvernement la violation flagrante de cette loi.



Martelly et les députés sou payroll Palais national

En conséquence, un groupe de députés a déposé une demande d'interpellation contre le ministre de la Planification et de la Coopération externe, Laurent Lamothe qui occupe également le poste du Premier ministre. L'objectif de cette interpellation est d'exiger des explications claires sur l'utilisation des fonds de dix millions de gourdes alloués aux communes par la loi de finances. Selon certains députés, le ministre de la Planification a choisi délibérément d'exécuter cette loi à sa manière et aux caprices de ses partisans. Alors que toutes les lois sont faites pour être respectées et appliquées sans exclusion aucune.

Le budget criminel voté par la majorité présidentielle des députés de PSP se trouve dans l'impasse au Sénat. Des sénateurs menacent de retourner cette loi scélérate à l'Exécutif pour être révisée. Ce budget ne répond pas à des critères préalables, telles : la participation, la transparence et le contrôle. Les sénateurs ne voulaient pas se faire piéger comme l'année dernière. Les députés étaient partis en vacance. Les sénateurs avaient fait d'importantes modifications dans cette loi et l'Exécutif n'avait pas voulu convoquer les députés à l'extraordinaire pour voter définitivement le budget. Donc pour certains parlementaires, le pays n'était pas doté d'une loi de finances pour l'exercice fiscal 2012-2013, c'était un document dont se servait le gouvernement pour faire tout ce qu'il voulait au détriment des masses défavorisées.

Dans un Etat qui se respecte, la loi doit être la boussole de tout gouvernement ; sauf qu'en Haïti, les dirigeants ne savent même pas sous l'empire de quelle constitution ils mènent le pays. La constitution de 1987 amendée ou falsifiée a été contestée par plus d'un. Le Premier ministre, Laurent Lamothe devant le sénat ne pouvait pas dire clairement sous quelle loi mère il dirige son gouvernement. C'était le sénateur pro-gouvernemental, Wenceslas Lambert du Sud-Est qui répondait de façon laconique a sa place. On est en présence d'un régime hors la loi qui dirige le pays avec des maires de facto.

La loi de finances 2012-2013 n'a pas été régulièrement ratifiée par les parlementaires ; et voici que cette année encore, la loi de finances 2013-2014 fait face à d'autres difficultés beaucoup plus graves.

Dans la même lignée, le projet de loi électorale a été soumis à l'Exécutif depuis le premier juillet de l'année en cours, et c'est seulement après deux mois que le Palais national l'a acheminé au Parlement, deux semaines avant le départ en vacances des députés. Ce projet de loi est bourré de pièges facilitant ainsi à l'équipe *kaletèt* de parvenir à ses fins qui ne sont autres que l'accaparement de gré ou de force des prochaines élections. Les députés ont mis les bouchées doubles pour voter cette loi piégée avant de partir. Même quand le Sénat ferait des modifications dans le texte, l'Exécutif aura-t-il la sagesse et la volonté de convoquer les députés à l'extraordinaire pour voter les modifications du Senat ? Dans ce cas, on va mettre le CTCEP face à deux alternatives : l'application de cette loi électorale piégée ou la mise en application de la loi électorale inconstitutionnelle de 2008, rendant ainsi le Parlement dysfonctionnel avec le renvoi forcé d'un tiers du Senat.

Donc la crise politique que souffre le pays, depuis l'arrivée de l'équipe *kaletèt* au pouvoir en Haïti, perdure toujours et personne ne sait sur quoi va-t-elle déboucher ?

De toute évidence, les mouvements sociaux et populaires haïtiens doivent se renforcer, tout en maintenant le flambeau de mobilisation dans tout le pays pour proposer une alternative populaire viable au peuple haïtien qui tienne compte de ses légitimes revendications.

«Tou founish»

Par Fanfan la Tulipe

Au départ, je ne pensais pas à ce titre un peu drôle, plutôt curieux, déroutant, étonnant, surprenant, pour ne pas dire founishant. Mais je vais y arriver. J'avais autre chose en tête, se rapportant à ma première enfance. J'avais probablement deux ans. Ma grand-mère paternelle me jouait souvent de jolis tours, lorsqu'elle me donnait à manger. Bien sûr, je ne savais pas encore compter. Mais, Grand-Mère comptait avec moi pour me faire manger mon bol de maïzena. Quand elle m'avait filé sept cuillerées, elle disait : «Maintenant, avec cette prochaine cuillerée, ça va faire trois». Et moi, après un petit gloussement de discrète suspicion, je répétais : trois.

Grand-mère utilisait la technique du *lolo* pour me faire avaler tout mon bol. En soustrayant le nombre des cuillerées, c'était un peu aussi sa façon à elle de «remplir mon bol», pour me faire tout manger. Au départ, le titre de l'article devait être : *lolo, pa lolo*. L'idée était de comparer la façon de faire, lòlòte, de Gand-Mère, avec les manœuvres lolotantes de Martelly. En effet, chaque fois que l'opposition espérait en finir avec le démarrage du processus électoral, Martelly, lui, s'amusait à laisser croire aux opposants que tout allait bien se passer. C'était *lolo* après *lolo*, d'autant qu'après chaque nouveau *lolo*, les opposants se posaient la question lancinante et taraudante : *lolo* ou pas *lolo* ? Et ils restaient en attente de la prochaine lolotade.

Seulement avec la question du CEP provisoire versus un CEP permanent, Martelly en a fait avaler pas mal de cuillerées d'attente, de tergiversations, de déception aux opposants qui, de guerre lasse, se sont satisfaits d'une dernière grande cuillerée de maïzena électoral sous forme de Collège Transitoire du Conseil Électoral Permanent (CTCEP). Ces messieurs et dames ont certes fait la moue, mais ont quand même bu leur *lolo*, *san dous*, et ont éventuellement affiché un demi-sourire de satisfaction en croyant ou en feignant de croire que la perspective de tenue des élections à la fin de l'année était à l'ordre du jour.

Bien sûr, Pierre Simon Georges, Néhémy Joseph, Marie Clunie Dumay Miracles, représentants du Pouvoir Législatif ; Jean Marie Vianney Emmanuel Ménard, Gloria Margarette Girault Saint-Louis, Jacqueline Patricia Chantale Raymond, représentant le Pouvoir Exécutif ; Léopold Berlanger, Applys Félix et Marie Carole Innocent Floreal Duclervil, représentants du CSPJ, ne se doutaient guère, un instant, qu'ils étaient en train d'être instrumentalisés pour permettre à Martelly de lolofier les assoiffés d'élections. Tout le monde semblait avoir donné dans le panneau. Peut-être que Ménard, lui, savait. On prête, à tort ou à raison, une affinité spéciale, ménarde, pour le bonhomme.

La guillerette Marie Carole Innocent Duclervil, s'imaginant que Martelly avait fait boire la dernière cuillerée à l'opposition, s'exaltait, s'enthousiasmait, s'échauffait, s'enfiévrait et exultait : « Haïti attend beaucoup de nous. La militance n'a pas été le critère de notre choix au CTCEP, mais plutôt notre compétence ; c'est pour cela que nous devons réaliser de bonnes élections dans le pays». Cette Duclervil n'est pas innocente ni pour un sou, ni pour un cuivre noir, elle qui fait partie du sérail de Martelly. Jean Marie Vianney Emmanuel Ménard, petit valet de Micky souris rose, a abondé et même débondé dans le même sens : «J'invite tous les secteurs, la classe politique en particulier, à jouer leur partition dans le processus qui doit aboutir à l'organisation des élections […], les membres du CTCEP sont prêts à offrir au pays des élections libres ».

Léopold Berlanger n'a pu ni se tenir, ni se retenir, voire s'abstenir de cautionner les lolotades de Martelly. Lâchant la bride d'une certaine retenue, il a lâché : « Nous prenons l'engagement d'organiser dans le délai qui nous est imparti par notre mandat et la constitution, des élections honnêtes, crédibles… pour renforcer le processus démocratique dans le pays. Les intérêts de la nation doivent primer sur les intérêts individuels et particuliers afin de respecter les règles du jeu démocratique». Était-il sincère ? Le croyait-il vraiment ? Était-ce juste pour se donner un peu de contenance ? Simon Georges, représentant du pouvoir Législatif, s'est fait presque bouleversant : «Nous acceptons tous d'assumer pleinement cette responsabilité pour mener à bon port une entreprise aussi difficile, [celle d'] organiser des élections libres, démocratiques et crédibles». Les quatre ont parlé d'élections «libres et crédibles», mais aucun d'eux n'a mentionné l'adjectif «inclusives». Comme ils sont à l'odeur du fricot, peut-être qu'ils savent déjà que les fricotins du pouvoir comptent fricasser certains partis politiques trop *frekan*, trop *entelektyèl* à leur goût ou certaines couches sociales «indésirables» pour les tenir loin de la fricassade électorale. Qui sait ? Le mal existe…c'est ce que du moins disent les Haïtiens.

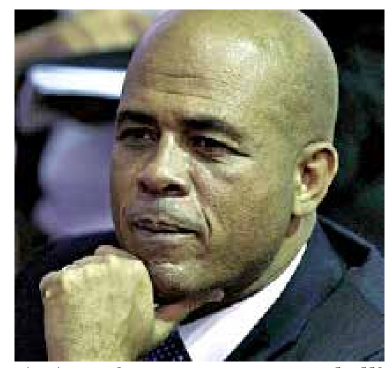
Entre-temps, Micky gardait dans les tiroirs de l'Exécutif l'avant-projet de loi électorale, un document de 246 articles, ma parole ! Quel fardeau pour le cerveau (endommagé à la naissance) du président ! Mais, quel cadeau et quel gâteau pour les cerveaux magouilleurs des deux conseillers du président, deux experts en basses manœuvres politiciennes, les mal nommés *konpè* Youri et Ti Djo Lanbè qui auront vite fait de réduire les articles à moins d'une cinquantaine ! Pour les membres de l'opposition avides d'élections chaque jour qui passait était un vrai «casse-tête chinois» qui chinoisement leur cassait la tête à plus d'un candidat. Connaissant la nature malveillante du président, les oppositionnards ne se lassaient pas de se demander : qu'est-ce qu'il est en train de mijoter notre Micky : *lolo ou pa lolo* ?

Dans les intervalles, le sort judiciaire de Clifford Brandt est tombé dans l'oubli ; on ne sait plus où est passé Ernest Edouard Laventure, alias « Mòlòskòt », journaliste poursuivi par la Justice haïtienne pour usurpation de titre, association de malfaiteurs et escroquerie ; le parquet danse au rythme de la valse des commissaires, le beau Danube bleu, arrangement de Sweet Micky ; on n'a aucune nouvelle des résultats des examens de toxicologie pratiqués sur le cadavre du juge Joseph ; y a-t-il eu un arrangement cassé-feuillant entre le pouvoir haïtien et les autorités canadiennes «couvreuses de ça» ? Le mal n'existe-t-il pas sous tous les cieux ? Finira-t-on par savoir toute la vérité ? *Lolo ou pa lolo* ?

Je m'en voudrais de faire du coq-à- l'âne, mais vous ne m'en voudrez pas de faire du *lolo* au *tou founich*. Mais avant, laissez-moi vous mettre dans le bain de cette founicherie. On sait que les appartements se louent « *furnished* » (meublés) ou «*unfurnished*» (non meublés). Les premiers en principe sont plus chers que les seconds. Ne voilà-t-il pas que cette dame, nouvellement arrivée à Brooklyn, se sent fatiguée de rester à «faire la descente» chez des amis. Femme *depengèt*, elle décide de se chercher un appartement. Elle le voudrait non meublé. Son anglais est sans doute très approximatif, mais elle finit par trouver un gîte «*furnished*» pour le prix d'un logis «*unfurnished*». N'est-ce pas magnifique, comme Toufique ? Elle se précipite, très fière, chez ses hôtes pour leur dire que, seule, elle a pu trouver, à très bon prix, un appartement «*tou founish*».

Ce qui m'amène à l'ambiance tou-founichante au sein de la classe politique haïtienne. L'insatisfaction avec le régime Martelly-Lamothe est à son comble. Le vase déborde, et avec, la vase morale pestilentielle qui caractérise la présidence. On n'en peut plus. On étouffe. Le monde politichien s'agite, se trémousse, se démène, se dépense, se tortille, sautille, gambille, frétille, de conclaves en rencontres stériles, du Cap-Haïtien à Léogane en passant par les Gonaïves et l'Arcahaie. Ça gigote, complote, parlote, déparlote, barbote dans les coulisses limoneuses de certaines ambassades, mais qu'on n'y prenne garde: ce sont les élections qui les mènent.

Les rapports d'enquête des deux commissions parlementaires demandant la mise en accusation de Martelly et de Lamothe ne sont-ils pas des éléments d'une solution rationnelle, conséquente pour résoudre la crise ? Oui, excepté que le Blanc n'a pas encore dit son mot et que les affaires de classe se règlent entre copains de même clase. Pas question de faire appel à la force mobilisatrice des masses. Alors pour faire passer le temps, et donner le temps à l'International de trouver une solution, la sienne, le président du Sénat, Simon Dieuseul Desras, vient d'organiser trois rencontres : avec les partis politiques, la société civile et des membres du corps diplomatique. Bien sûr, tous ces conciliabules ont fini en queue de poisson, puisque tous préfèrent *kite kò pou al kriye nan pye sèkèy*.


Il a l'air sérieux, mais c'est un fieffé menteur, le roi du lolo, pa lolo


Les augustes membres du CTCEP debout pour des élections «honnêtes, libres, crédibles», mais l'adjectif «inclusives» n'a jamais été mentionné. Première rangée : De gauche à droite : M. Pierre Simon Georges, Mme Margareth Saint Louis, M.Applyx Félix, Mme Chantal Raymond. Deuxième rangée : De gauche à droite :Mme Marie Cluny Dumay, M. Néhémie Joseph, M. Léopold Berlanger , Mme Carole Floréale Duclervil, M.Emmanuel Ménard.


Léopold Berlanger (à gauche) et Laurent Lamothe, souriants. Sourire de connivence. Connivence de classe.

De dialogue en *gwòg magòg*, Desras finit par se livrer à une fuite en avant. De concert avec les autres magouilleurs, il crée « une autre commission devant poursuivre le dialogue (sic) entre les acteurs politiques». Et quelles têtes voit-on au sein de cette auguste commission ? Celles d'un Paul Denis le transfuge, Turneb Delpé l'infatigable et infructueux promoteur d'un «Dialogue national», l'indécrottable Osner Févry, l'ex-briseur de grève d'étudiants en médecine et intime ami de Roger Lafontant, Rony Gilot. Camille Charlmers et Maryse Narcisse se sont prêtés à cette mascaradерie, et quelques autres, dont Himmler Rébu, ancien chef du corps répressif des Léopards jean-claudins. Un vrai méli-mélo. Un véritable *tchak* gwòg-magogant.

Ils devront dresser dans les huit jours un premier document de travail. Vous avez bien lu : un **premier** document. C'est dire qu'il y en aura d'autres. Il faut faire durer le plaisir et les avantages matériels liés à la confection de tels documents, car personne n'a encore dit que ces «documenteurs» travaillent à titre bénévole, à titre de volontaires du bien-être national (VBN). VBN ai-je écrit, et non pas VSN. De toute façon, à chaque document suffit son chèque.

Il faut s'attendre à ce que ces exercices de funambules finissent par funambuler en queue de poisson, car c'est un pays où le monde politicien vit d'expédients et de queues de poisson, partie de l'animal dépourvue de chair nutritive. Par analogie, on comprend bien le caractère chétif, maigre, maigrichon, maigrelet, maigriot, *chèchkobanza, tilespri, timanyè, timès, tisoufri, tibèkiloz*, de la presque totalité des partis politiques.

Quand, déjà sur *lagraba*, le monde politique sera à court d'idées, de conciliabules, de documents de 400 pages chacun, quand ces messieurs et dames, discoureurs et discoureuses se seront épuisés à courir après un fumeux et infructueux dialogue national avec un fumiste de président, à courir après une solution à la crise, quand Martelly aura contribué à la mort d'un autre juge – *horresco scribens* – (je frémis en l'écrivant), alors là l'International va se fâcher. Washington dépêchera l'OEA qui viendra nous imposer une solution dans le sens de ses intérêts de néo-colonisateurs, une solution *tèt chaje*, *tèt chat*, *tèt bòbèch*, une solution qui fera plaisir aux vendeurs de patrie, bref, une solution *tou founich*.

Arestasyon Dieuseul Jean nan New Jersey !



Dieuseul Jean, tout moun konnen sou non Jean Gardy Mentor se yon ayisyen ki t ap viv nan New Jersey, Etazini, men ki gen pou l retounen Kanada pou jije poutèt yon krim yo sispèk li te komèt sou madanm li depi lane1995.

Kijan sa te pase ?

Desanm 1995 nan Monreyal, Kanada, Dieuseul ak madanm li Juthlande Pierre ki te gen 42zan lè sa a te ale ansanm patisipe nan yon fèt reveyon yo te envite yo.

15 janvier 1996 Lapolis kanadyen al dekouvri kadav Juthlande lakay li nan yon zòn ki rele Roxboro, kò li te rachonnen ak anpil kout ponya. Depi lè sa y ap chèche Dieuseul kou zegwi, yo pa janm rive konnen si l monte si l desann.

Mars 2013, 18tan apre, yon mesye ki rele Jean Gardy Mentor aplike pou vin sitwayen meriken. Yo toujou di malveyan toujou fè yon zak ki pou konfonn li. Ebyen fòk Jean Gardy te fè anprent nan biwo imigrasyon nan New Jersey. Se lè sa yo dekouvri Dieuseul nan Jean Gardy, savledi Jean Gardy se Dieuseul Jean yo t ap chèche Kanada depi lontan an men ki te vin refijye l Ozetazini.

Pozisyon Oganizasyon Popilè yo sou sitiyasyon politik peyi a!

NON a tout dyalòg san patisipasyon òganizasyon popilè ak peyizan yo!
NON a tout pwojè antidemokratik!
NON a tout pwojè demokrasi pèpè
WI a tout pwoje popilè !

Nou menm oganizasyòn popilè ak peyizan konsekan yo, ki siyen nòt sa a, konstate rejim kaletèt Martelly-Lamothe la fèk mete dènye gout dlo l, ki fè vaz la debòde nètale, lè yo touye jij Jean Serge Joseph, akòz menas yo fè sou li nan reyinyon 11 jiyè 2013 la, dapre rapò komisyon ankèt Sena ak Chanm Depite a.

Dènye zak sa a rive, aprè yon pil ak pakèt deriv yo fin fè nan peyi a, pou prepare retou ansyen rejim krazezo, represif pèp ayisyen an voye jete nan poubèl depi 7 fevriye 1986. Pou rejim kaletèt sa a ka rive tabli rejim represif li a, li pa janm reyalize eleksyon yo, l ap jwe sou tan an ak lwa elektoral 2008 la, li te kenbe pwojè lwa elektoral KTKEP a te voye ba li an, li mete yon komisè gouvènman zafra ki di l pral mete baboukèt nan bouch laprès, li voye yon bidjè kriminèl nan Palman an pou ranmase lajan sou do mas pèp la, li anpeche pouvwa jidisyè a aplike lalwa e li sèvi ak jij yo pou fè pèsekisyon politik e l ap mitonnen yon konplo pou kraze pouvwa lejislatif la. Li vyole manman lwa peyi a. Bagay sa yo mete tout aki demokratik yo andanje nan peyi a.



An n gonfle venn nou pou n konbat tout vye pwojè sa yo e tabli yon gouvènman popilè serye, granmoun tèt li

Nou menm Oganizasyon popilè yo, konstate pouvwa kaletèt Martelly-Lamothe la rive nan dènye degre imoralite l, nan bay pèp la manti, nan fè koripsyon, nan piye kès Leta, nan vyole dwa moun, nan fè pèsekisyon politik ak lwa diktati a k ap danse nan tèt li lajounen kou lannuit.

Fas ak sitiyasyon sa a, popilasyon an nan plizyè rejyon nan peyi a pral tanmen yon seri mobilizasyon ak manifestasyon pou rive kapote rejim kaletèt, retwograd, makouto-boujwa sa a, fòs okipan yo te mete nan tèt peyi a. Pou frennen monte mobilizasyon mas yo, kominote entènasyonal la sèvi ak biwo 2 chanm yo nan Palman an, apre l te fin echwe ak pouvwa kaletèt la, pou fè yon seri dyalog ak klas politik la, yo di ki nan opozisyon an, sosyete sivil la ak reprezantan kò diplomatik la pou rive enpoze pwòp solisyon pa yo nan kriz politik la, k ap brase bil peyi a depi yo te mete Martelly nan tèt peyi a.

Nan kesyon dyalog sa yo, òganizasyon sa yo obsève 4 bagay, k ap kondui peyi a nan plis kriz:

1-Reyinyon sa yo pa chita sou **kèsyon ki pi enpòtan nan moman an**: 2 rapò ankèt espesyal palmantè yo sou lanmò Jij Joseph, e kijan peyi pral ranplase prese prese gouvènman kriminèl la yo kenbe men nan sak nan bay pep la manti.

2-Dyalòg sa yo fèt san okenn patisipasyon oganizasyon popilè ak peyizan konsekan yo.

3-Dyalog sa yo fèt sou lobedyans kominote entènasyonal la k ap prepare pou enpoze solisyon pa l, pou l ka toujou kenbe peyi a anba grif li ak fòs okipasyon li a: MINISTA.

4-Akoz esklizyon sektè popilè ak peyizan yo, dyalòg sa yo pa charye vrè pwoblèm k ap brase bil peyi a ak vrè revandikasyon mas yo e yo pap pote anyen tou ki nan enterè peyi a ak enterè mas pèp la.

Suite à la page (15)



Pozisyon Kolektif Mobilizasyon Pou Dedomajman Viktim Kolera yo sou demach renouvèlman manda MINISTA a



Nan moman kote bak peyi a preske chavire, otorite nan tèt peyi a ki santi yo konfòtab ak okipasyon an mete ak Nasyonzini, deside renouvle manda MINISTA pou yon lòt lane ankò. Pwosesis renouvèlman sa a rive nan yon kontèks kote peyi a ap plonje nan yon kriz san bout, kote kòripsyon fè de pou senk nan administrasyon leta a, nan ekip Martely-Lamohte la. Nou konstate pandan prezans fòs okipasyon an, zak vyolasyon dwa moun kontinye ap taye banda pirèd. MINISTA se youn nan prensipal vyolatè dwa moun ki gen nan peyi a. Se nan sans sa a, nou denonse ak tout fòs nou, konplo MINISTA ak otorite yo ap fè pou kraze plas **REZISTANS** nan Pòsali. Zak sa yo montre aklè, MINISTA ak pouvwa a ap konplote ansanm pou mete baboukèt sou libète piblik yo. Plizyè moun ki nan tèt leta a, gen non yo site nan anpil zak imoral, zak kòripsyon ak zak kriminèl. Menm prezidan repiblik la, ki eli nan eleksyon kominote entenasyonal la, eleksyon Bill Clinton ak MINISTA a, pifò moun nan peyi a pa konnen ni si li ayisyen, ni si li ameriken. Nan antouraj prezidan repiblik la, gen plizyè gwo palto ki gen non yo site nan zak kidnaping, komès dwòg[1] ak anpil lòt move zak. Sa ki pi grav, moun sa yo nan tout koulwa ap pran lapawòl, pran desizyon oubyen « dyaloge » nan non pouvwa kale tèt la. Arestasyon yon depite an fonksyon, Lanmò sispèk jij Jean Serge JOSEPH ki t ap mennen ankèt sou fanmi prezidan an pou dwèt long siperyè, divès zak pèsekisyon politik tankou tantativ arestasyon avoka ki sou dosye kòripsyon Sofia ak Olilivier Martely a, arestasyon Josue Florestal ak Enold Florestal ki te pote plent kont fanmi prezidan an epi bri k ap kouri pou kraze palman an, se yon seri siy ki montre aklè, gen yon machin diktati k ap deplòtonnen vitès li sou tèt peyi nou an. Li lè pou nou reveye nan dòmi pou bare wout okipasyon an ak konstriksyon dikatati a.

Eske gen rezon pou renouvle manda MINISTA nan peyi a ?

Kolektif Mobilizasyon pou Dedomajman Viktim Kolera yo di non, manda MINISTA pa gen dwa renouvle ankò. Tout tantativ pou renouvle manda fòs okipasyon an, se yon lòt souflèt pou zansèt nou yo ki te batay pou kite nan men nou, yon peyi ki granmoun tèt li. Nou di manda MINISTA pa gen dwa renouvle paske :

1. Peyi a pa nan lagè, li pa gen jenosid. Kidonk, pa gen okenn sitiyasyon ki koresponn ak sa ki di nan chapit 7 chat Nasyonzini an, ki ta ka esplike prezans yon fòs pou mete lapè nan peyi a. Si gen lagè nan peyi a, se lagè nan tèt ak nan vant, kote anpil timoun paka al lekòl epi anpil moun ap dòmi leve san manje oubyen ap mouri grangou. Lagè ki nan tèt ak nan vant popilasyon an, se pa cha blende, ni sòlda etranje ki ka rezoud li.
2. Akò syèj 9 jiyè 2004 la, ki te siyen ak Nasyonazini nan lane 2004, pa gen okenn baz legal. Se ansyen premye minis Jera Latòti ki te siyen li ak Nasyonzini, yon bagay li pat gen dwa fè. Dapre konstitisyon an, tout akò peyi a ap siyen ak letranje, dwe pase devan palman an. Aloske, akò sa a, pat janm pase devan palman an.
3. Sena repiblik la, pran deja plizyè rezolisyon ki mande dedomajman viktim kolera yo epi pou MINISTA kite peyi a, nan mwa me 2014 pou pita.
4. Reyalite k ap deplòntonnen nan peyi a jounen jodi a montre aklè MINISTA echwe nan misyon ofisyèl yo te ba li a. Si MINISTA reyisi nan misyon reyèl li, ki se sekirize plan enperyalis la nan peyi a, nan kreye kondisyon pou pèmèt kapitalis lokal ak entènasyonal la eksplwate pi byen fòs kouraj travayè ak travayèz yo (esklav modèn yo), si MINISTA reyisi nan garanti kontra antrepriz miltinasyonal yo pou eksplwate min lò ak kuiv nou yo, si yo reyisi nan divès zak vyòl ak vòl, nan kesyon pote kolera ki touye plyzyè milye ayisyen, se pa menm bagay la pou misyon ofisyèl yo te mete nan tèt opinyon piblik la. Nan kesyon garanti lapè, garanti dwa moun ak bonjan demokrasi, fòs okipasyon an achwe. Peyi a ap plonje nan yon veritab katchouboumbe, libète piblik yo menase anba baboukèt epi lamizè ap danse sou lestomak popilasyon an. Pòt pawòl egzekitif la nan sistèm jidisyè a komisè gouvènman Rene Francisco di nou aklè teyat la fini. Eske sa vle di dwa pou nou kritike otorite yo fini ? Eske sa vle di libète reyinyon, libète lapawòl, libète asosyasyon fini ?
5. Nan tout peyi a, pèp la di li bouke ak zak MINISTA ap komèt yo.
6. Plis pase 8 mil moun deja mouri anba kolera MINISTA a epi anviwon 800 mil lòt deja kouche sou kabann anba epidemi an.
7. Pa gen okenn rezon pou nou kontinye kenbe yon fòs okipasyon k ap militipliye kadejak sou jenn fanm ak jenn gason toupatou nan peyi a
8. Fòs okipasyon an koute anviwon 800 milyon dola chak lane, si peyi zanmi k ap detui **Ayiti** yo te vle ede peyi a tout bon, yo tap envesti lajan sa a nan sante, nan edikasyon ak lojman pou pèp la

Pou tout rezon sa yo, Kolektif la ap kontinye mande :

1. **Pou MINISTA kite peyi a san pèdi tan, jan senatè yo mande sa, nan dènye rezolisyon yo te pran an**
2. **Pou Nasyonzini dedomaje peyi a ak tout viktim fòs okipasyon an (viktim Kolera, viktim kadejak ak viktim represyon)**
3. **Pou tout depatman nan peyi a leve kanpe kont MINISTA ak restavèk li yo.**

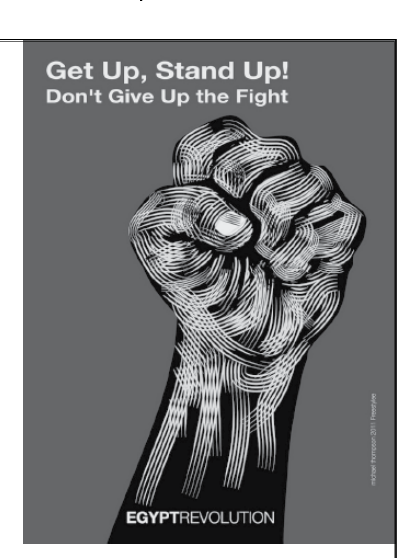
Pou Kolektif la
Guy NUMA
Wisly Simeon
Potoprens, 2 sektanm 2013

[1] Gade deklarasyon Shelson Sanon fè nan RNDDH

Aba Okipasyon!
Vijil devan Nasyonzini!

Vandredi 6 septanm 2013
3zè pou 6zè PM
Pou n al di Nasyonzini
wete twoup li yo nan peyi a

Tout patriyòt konsekan vin gonfle venn nou chak jou devan Nasyonzini soti lendi pou rive vandredi 3zè pou 6zè PM



Pou n ekzije jijman Martelly Ak Lamothe
Fini ak Okipasyon an
Aba Minista !

Enfòmasyon : Ayiti Libète 718-421-0162
Kakola 917-251-6057

De la réhabilitation du juge Jean Serge Joseph !

Par Jacques NESI

L'une embaume, l'autre ensorcèle : toutes deux ont des propriétés vertueuses. Entre l'odeur du basilic et de la plante communément appelée en Haïti, « mal pourrie », s'affirme une particularité, qui renvoie aux attitudes manœuvrières de Michel Martelly. A force de se comporter en dirigeant colérique, prompt à jeter de l'huile sur le feu, Martelly engage le pays vers l'inconnu. A force de créer des situations de « crises », là où elles peuvent faire l'objet d'anticipations, Martelly immortalise sa « présidence » en la confondant avec celle d'un immense gâchis pour Haïti qui a accumulé tant d'années de retard. Les efforts de la présidence « *mickiste* » de restaurer un pouvoir présidentiel fort, de renouer avec un autoritarisme duvaliérien, ne font aucun doute. Mais les analystes seraient complices, s'ils ne soulevaient pas la nécessité urgente, l'ardente obligation de réhabiliter le juge Jean Serge Joseph.

Le président de la République ne pourrait faire croire que le pays qu'il dirige ne persécute les citoyens pour leur opposition à son pouvoir. Les persécutions contre l'avocat André Michel, l'arrestation de Hénold Florestal et consorts, les conditions qui entourent la disparition du juge Joseph alimentent l'hypothèse de l'édification en pointillé d'un pouvoir autoritaire. Et son principal animateur agit avec maladresse et arrogance. Il a raté l'occasion de nuancer par le haut les accusations qui l'accablent. Aux funérailles du magistrat, aucun membre de la clique « mickiste » n'a daigné assister pour lui rendre des hommages posthumes. Au nom de la République. Cette absence est une faute. Et si l'opposition ne s'en empare pas, elle s'avance vers l'opinion publique, auréolée des philippiques les plus éloquentes et les plus terribles de la Commission du Sénat et de la Chambre des députés sur la disparition du juge jean Serge Joseph. Le régime préfère ajouter à l'humiliation de ce dernier les voix de ces criminels connus et anonymes en son sein ivres de fureur, prêts à en découdre avec deux jeunes avocats ,qualifiés de plébéiens parce qu'ils s'attaquent avec courage à la pègre au pouvoir.

Comment ne pas dénoncer l'attitude méprisante de ce pouvoir qui aurait pu témoigner de son empathie aux familles endeuillées ? Martelly aurait pu tenir un discours de haute envolée sur le statut du magistrat dans un Etat de droit .Le président « mickiste » aurait dû parler au nom d'Haïti, exprimer le chagrin que cause la mort de ce serviteur de l'Etat, en activité, dont les jeunes devraient s'inspirer pour son courage, sa témérité, sa conception noble de la fonction de magistrat. Martelly aurait dû déplorer le choc que provoque ce drame à la conscience nationale où s'associent « ***grandeur et désespoir*** ».La grandeur du serviteur de l'Etat attaché à la règle de droit, la seule qui prime dans un Etat de droit. La grandeur de celui qui tient tête à un Exécutif couronné par sa couardise et sa puissance à laquelle il ne voit pas de limites, jusqu'à confondre les biens de l'Etat avec ceux de son patrimoine privé. La grandeur d'un magistrat victime d'un président de la république dynastique qui se croit intouchable, de surcroit, usurpateur de droits étendus à sa famille. Le désespoir d'un magistrat entouré de malfrats drapés dans la prétendue neutralité du prétoire. Le désespoir d'un homme désemparé, dans un conflit de devoir, face au rouleau compresseur d'un Exécutif solidaire de ses mercenaires du droit qui ont tout mis en œuvre pour laminer un magistrat mué en pontife fossoyeur des pratiques corruptrices d'une clique de jouisseurs au pouvoir.

L'absence de Michel Martelly et de son gouvernement aux funérailles du juge Jean Serge Joseph coïncident avec la commémoration des vingt-cinq ans de production musicale du chanteur devenu président. Celui-ci a failli à son devoir. Qu'on songe au déploiement de ces mêmes clowns aux funérailles de Hugo Chavez ! (voir les articles de Haïti Liberté consacrés à ces ambigüités). En décidant de fêter ses 25 ans de délire, le même week-end – en politique, toute initiative est porteuse de sens – le pouvoir a dévalorisé un débat qu'il aurait pu susciter sur le statut pénal du chef de l'Etat, dans un Etat de droit. Or, le juge y est au-dessus de tout soupçon. Il doit disposer d'un degré d'indépendance et de neutralité, et d'autonomie relative. Souhaitant raffermir cette volonté d'autonomie, le juge est soumis à un recrutement, choisi selon des critères méritocratiques. Son avancement dépend certes du ministre de la justice, mais celui-ci obéit à des règles juridiques qu'il a pour responsabilité d'appliquer. D'où « l'importance de la qualification professionnelle vérifiée par la formalité de l'examen. » (Jacques Chevallier, Daniele Lochak , Science administrative,1978,p.13).



L'exécutif a montré que la mort du juge Jean Serge Joseph est un objet de haine et d'intolérance .Il se comporte comme un pouvoir faible, aux ergots fragiles : il vide par la même occasion le concept Etat de droit de ses exigences.

La rétribution du juge est établie sur la base de critères objectifs. Il diffuse des valeurs de justice, de neutralité nécessaires au renforcement de la démocratie. L'Etat de droit s'évertue à élaborer un corpus légal qui encadre son action, consacre son indépendance et le met à l'abri de toute attaque du politique. N'étant pas un instrument au service du pouvoir, le magistrat « doit être persuadé que l'autorité politique respecte la loi et se soumet à l'autorité de justice ;que le pouvoir Exécutif fait exécuter les décisions de justice ;que celui-ci ne profite pas de toutes les circonstances troubles pour abuser de son pouvoir en tolérant, en ordonnant des arrestations illégales et des détentions arbitraires. » (*Claude Moïse, La problématique de l'instauration de l'Etat de droit dans le contexte haïtien,p.97,In* :Le fonctionnaire et l'Etat de droit. Colloque de Port-au-Prince, Novembre 1998, CNRA et Coopération française 1999,277p.). Le juge appartient ainsi à « l'organisation bureaucratique » qui correspond à l'application des règlements impersonnels .Il obéit non pas en vertu d'une allégeance personnelle mais en fonction de la légalité des règlements arrêtés et du droit.

Le sort humiliant réservé par l'Exécutif haïtien au Juge Joseph est un mauvais signal ...

On sait que la rétribution du juge en Haïti n'est guère motivante pour la jeunesse. Le juge Joseph vivait, dit-on, de moyens financiers résultant de son statut d'entrepreneur agricole issu d'une famille composée de gens simples qui croient au rôle de l'éducation dans une société qui dérive hélas !de façon consciente vers l'aventurisme rétrograde. Le sort humiliant réservé par l'Exécutif haïtien au Juge Joseph est un mauvais signal adressé aux cadres haïtiens vivant en terre étrangère et qui souhaitent se mettre au service de l'intérêt général, dans leur pays d'origine, pour une rétribution de misère. C'est également une incohérence de la politique « mickiste » qui montre que le discours adressé aux élites de la diaspora haïtienne ne s'accompagne d'aucun suivi. Le juge Joseph mérite d'être réhabilité. On peut, se gardant de toute assimilation des deux cas, citer François Mitterrand lors des funérailles de son premier ministre, qui s'est suicidé le 1er Mai 1993 : « Toutes les explications du monde ne justifieront pas que l'on ait pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme et finalement sa vie au prix d'un double manquement de ses accusateurs aux lois fondamentales de notre république, celles qui protègent la dignité et la liberté de chacun d'entre nous.

L'exécutif a montré que la mort du juge Jean Serge Joseph est un objet de haine et d'intolérance .Il se comporte comme un pouvoir faible, aux ergots fragiles : il vide par la même occasion le concept Etat de droit de ses exigences. Sa rhétorique n'est autre qu'une élucubration sotte. L'Exécutif souligne ainsi un paradoxe : propulsé sur la place publique, l'Etat de droit obéit à des usages politiques. Le premier vise à masquer son attachement viscéral à la dictature derrière un paravent trompeur. Le second usage vise à dénaturer les rapports établis par les organisations des droits de l'homme sur leurs violations dont sont comptables ces dirigeants. Le troisième vise à dissuader tous les juges récalcitrants qui seraient tentés d'emboiter le pas au juge Joseph ,lui qui recherchait le poids du droit au détriment des intérêts du politique. Il est donc victime de la férocité du régime politique qui s'est révélé incapable de distinguer les intérêts des individus de ceux de l'Etat, de « freiner les appétits de pouvoir des clans rivaux et de limiter les effets destructeurs de leur confrontation.» (Claude Moïse, déjà cité,p. 88)

Attendant que l'inflation des Commissions d'enquête sur la mort du juge Jean Serge Joseph s'accompagne d'une espérance revitalisante pour la démocratie, il faut comprendre l'avertissement que porte en elle la mort du juge Joseph, mis en charpie par les dirigeants actuels.

Jacques NESI

26 août 2013

Report de la rentrée des classes : Les caisses de l'Etat sont-elles vides ?



C'est pour la troisième année consécutive que la réouverture des classes a été retardée d'un mois.

Par Francklyn B. Geffrard

Par décision gouvernementale en date du 21 Août 2013, la rentrée des classes prévue initialement le 2 Septembre a été reportée au premier Octobre. C'est pour la troisième année consécutive que la réouverture des classes a été retardée d'un mois. Cette décision intervient au moment où la publicité gouvernementale concernant la rentrée du 2 Septembre tournait en boucle sur presque toutes les stations de radios (Publiques et privées). En fait, le gouvernement s'était engagé, vraisemblablement, à organiser la rentrée des classes en Septembre.

Le ministre de l'éducation nationale, Vanneur Pierre qui en a fait l'annonce le 21 Août dernier lors d'un conseil de gouvernement, a indiqué que la date du 2 septembre, préalablement fixée ne pouvait être respectée en raison de nombreuses difficultés liées à l'année scolaire 2012-2013.A en croire Vanneur Pierre, ces difficultés seraient relatives à la publication des résultats officiels des examens d'Etat qui n'ont pas eu lieu à temps et le retard enregistré dans la livraison des manuels scolaires subventionnés. Voilà les explications du ministre de l'éducation nationale pour justifier le report de la rentrée des classes. Mais ces explications sont insuffisantes. Elles ne tiennent plus. On en a déjà entendu pareille excuse du régime Kaletèt.

Quant au premier ministre Laurent Lamothe qui a approuvé la décision de son ministre de l'éducation, il a affirmé que le gouvernement a pris en compte les revendications des parents et des syndicats de parents relatives aux difficultés économiques. En effet, l'Union des Parents d'Élèves Progressistes d'Haïti (UPEPH) avait, au nom des parents, sollicité un report de la réouverture des classes pour des raisons d'ordre économiques. Fort de cette situation, le premier ministre Lamothe a promis d'œuvrer à la création de nouveaux emplois dans le délai pour aider les parents vulnérables à répondre aux exigences financières de la rentrée des classes. Chaque année, le gouvernement reprend, sans gêne, le même refrain !

Evidemment, cette décision a fait, sans doute, des « heureux » parmi la population majoritairement pauvre ou appauvrie qui, chaque année, à pareille époque est confrontée aux mêmes difficultés. Inconscientes des vraies causes du report de la rentrée des classes, de nombreuses familles s'en réjouissent, espérant que, d'ici Octobre elles pourront trouver les moyens pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'école. En promettant la création de nouveaux emplois, Laurent Lamothe se réfère sans doute à la création de travaux à haute intensité de main-d'œuvre. Ces travaux consistent en général à la collecte et ramassage de détritus dans les rues de la capitale. Certainement, quelques dizaines de familles y trouveront du travail pour une très courte durée et gagneront entre quatre et huit mille gourdes. C'est un montant très dérisoire et nettement insuffisant pour couvrir les frais relatifs à la préparation de la rentrée des classes. Une vraie illusion!



Vanneur Pierre, ministre de l'éducation nationale

Le 3 Avril dernier 2013, le président Martelly avait annoncé avoir créé quatre-cents mille (400,000) emplois en Haïti et mis le pays en chantier depuis son arrivée au pouvoir. La création de quatre-cents mille emplois dans un pays de 10.5 millions d'habitants aurait un impact significatif sur

Suite à la page (18)

A quoi va servir la mise en place du CAOSS et du CSS ?

Par Yves Pierre-Louis

Il est vrai que depuis la dictature de Jean-Claude Duvalier, la loi du 24 novembre 1983 portant la réorganisation du ministère des Affaires sociales et du Travail a institué deux organes devant régulariser le système de Sécurité Sociale en Haïti : le Conseil d'Administration des Organes de Sécurité Sociale (CAOSS) et le Conseil Supérieur des Salaires (CSS). Depuis lors ces deux instruments de sécurité sociale n'ont jamais été mis en place. Maintenant, il arrive que sous pression du secteur syndical haïtien, le gouvernement, les secteurs patronal et syndical se sont mis d'accord pour parvenir à la formation de ces organes de sécurité sociale.

On se pose la question à quoi va servir la formation de ces deux institutions sous un gouvernement qui ne respecte pas les institutions républicaines ? Les membres de ces Conseils vont-ils œuvrer dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs haïtiens ? N'y a-t-il pas là une véritable compromission entre ces trois secteurs contre les travailleurs, vu que la classe dominante macouto-bourgeoise a une représentation quantitative et qualitative dans ces deux organes dits de sécurité sociale ?



Les membres du Conseil d'Administration des Organes de Sécurité Sociale (CAOSS) et le Conseil Supérieur des Salaires (CSS) posant avec Martelly. On se pose la question à quoi va servir la formation de ces deux institutions sous un gouvernement qui ne respecte pas les institutions républicaines ?



Sous la pression du secteur syndical haïtien, le gouvernement Martelly-Lamothe, les secteurs patronal et syndical se sont mis d'accord pour parvenir à la formation de ces organes de sécurité sociale : (CAOSS) et (CSS).

En effet, le jeudi 29 aout 2013, à un mois de la fin de l'exercice fiscal, le président Michel Martelly a procédé à l'installation des membres du CAOSS et du CSS au Palais national, en présence du ministre des Affaires sociales et du Travail (MAST), Charles Jean-Jacques, des membres du gouvernement, des parlementaires, des représentants du secteur privé, d'organisations internationales et du secteur syndical. Le Conseil d'Administration des organes de sécurité Sociale (CAOSS)est ainsi composé de :Volmy Desrameaux Fils, Tamara Georges Decastro, Reginald deDelva, représentants du secteur public ; de Nahomme Dorvil, Nathale Hermantin, Gerald Marie Tardieu, représentants du secteur patronal ; Léonel Pierre, Wisler Romain, Yvane Elie Castera ; représentants du secteur syndical. Et pour le Conseil Supérieur des Salaires (CSS) : Marie France H. Mondesir, Renan Hédouville, Daniel Altine, représentants du secteur public ; Norma Powell, Jean Dany Pierre François, Réginald Boulos, représentants du secteur patronal ; Jean Bonald Golinsky Fatal, Jean Franck Noisimond, Louis Fignole St-Cyr, représentants du secteur syndical. Ils sont tous nommés par arrêté présidentiel pris en Conseil des ministres.

Le premier Conseil a pour rôle de régulariser, de reformer, et de renforcer le fonctionnement du système de sécurité sociale en Haïti. En tant que tel, il coiffe deux autres organes : l'Office National d'Assurance Vieillesse (ONA) et l'Office d'Assurance Accidents de Travail, Maladie et Maternité (OFATMA). Certains se demandent quid du EPPLS, un autre organe de construction de logements sociaux destinés généralement aux travailleurs et qui devrait faire partie du système de sécurité social haïtien.

D'autres se demandent si ce Conseil aura-t-il vraiment le pouvoir sur la Direction de ces deux institutions, particulièrement l'ONA où les cotisations sociales des ouvriers haïtiens sont gérées dans la plus totale opacité et servent à enrichir la classe dominante au détriment de la classe ouvrière. Les dirigeants de l'ONA qui se sont succédés depuis des lustres ne garantissent jamais les besoins des travailleurs, courant de préférence à la recherche des profits. A titre d'exemple, l'ONA est le plus grand actionnaire à l'hôtel cinq (5) étoiles OASIS avec plus de cinq (5) millions de dollars US et qui se trouve dans la commune chic de Pétion-Ville. Alors que des centaines d'ouvriers haïtiens vivent toujours dans des conditions infrahumaines dans des bidonvilles et sous des tentes dans des camps d'hébergement, suite au séisme du 12 janvier 2010.

De plus, l'actuel directeur général de l'ONA, Bernard Degraph a fait objet de graves accusations de détournement de fonds, de gabegie administrative, de népotisme, de corruption et de copinage. Par ailleurs, sous la recommandation d'une commission sénatoriale, le Senat de la République a voté une résolution contre lui, demandant au président Martelly de le révoquer, mais il ne l'a pas fait jusqu'à date.

Quant au second Conseil, la loi de septembre 2009 fixant le salaire minimum à payer dans les établissements industriels et commerciaux, dans son article 4 l'a placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales et du Travail : « Le Conseil Supérieur des salaires se réunit trois mois avant la fin de chaque exercice fiscal afin de réviser, s'il y a lieu, le salaire minimum en fonction des indices macroéconomiques. En aucun cas, cette révision ne peut être effectuée à la baisse.

Le conseil des salaires prévu par le code du travail se réunit ad hoc pour fixer le salaire minimum pour l'unité de production au sein des établissements industriels employant du personnel à la pièce ou à la tâche en tenant compte des standards internationalement admis. »

Suivant cette loi, le salaire minimum de référence dans ces établissements étant fixé à deux cents (200) gourdes, à 44 gourdes pour un dollar = 4, 54 dollars US. Tandis que les indices macroéconomiques sont à la hausse. A un mois de la fin de l'exercice fiscal, ce Conseil aura-t-il le temps de plancher sur le salaire minimum ? Le ministère des Affaires sociales a-t-il intérêt à le convoquer pour statuer sur le salaire minimum ? Les conseillers ont-ils intérêt à augmenter le salaire minimum ?

Alors, de quelle sécurité sociale parle-t-on aujourd'hui ? Le lexique des termes juridiques, 10e édition 1995 de Dalloz a défini la sécurité sociale comme un ensemble de régimes assurant la protection de l'ensemble de la population contre les différents risques sociaux : maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès, accidents de travail et maladies professionnelles, charges familiales. La sécurité sociale obéit à des régimes tels : les régimes de base obligatoire, des régimes spéciaux, des régimes facultatifs, des régimes complémentaires et des régimes annexes. En Haïti, la sécurité sociale est presque inexistante, les institutions chargées d'assurer ce système se lancent à la recherche de profit au lieu de servir la population la plus vulnérable.

Rappelons qu'en 2009, les étudiants de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) menèrent une lutte inlassable pour faire augmenter le salaire minimum de référence à 125 gourdes. Les dirigeants d'alors et la bourgeoisie firent tout ce qui était dans leur pouvoir pour faire obstacle à cette augmentation de salaire minimum.

Le CAOSS et le CSS vont-ils se laisser instrumentaliser à la manière du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), le Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP), ou vont-ils se laisser acheter comme les soi-disant représentants du peuple, les députés du bloc des parlementaires dénommés : Parlementaires pour la Stabilité et le Progrès (PSP), surnommés Parlementaires sous payroll Palais national. Si tel était le cas, il n'y aurait pas lieu de parler de sécurité sociale car les revendications des travailleurs seront foulées aux pieds une fois de plus. Personne ne fait confiance à cette série d'instruments mis en place par le pouvoir kaletèt de Michel Martelly pour asseoir son élan dictatorial et jeter de la poudre aux yeux de plus d'un. Le CAOSS et le CSS vont-ils prouver le contraire ? On les attend à l'œuvre.

As Deputies Uncover Same Crimes and Lies as Senators:

Popular Groups Demand Lower House Indict President and Prime Minister

Parliament Chiefs Hold Meetings to Scuttle Impeachment Process

By Kim Ives

A second Special Commission of Inquiry into the Jul. 13 death of Investigating Judge Jean Serge Joseph, this one commissioned by Haiti's Chamber of Deputies, released its report on Aug. 23, recommending that the lower house indict President Michel Martelly, Prime Minister Laurent Lamothe, and Justice Minister Jean Renel Sanon for illegally intervening in a judicial investigation, threatening a judge thereby causing his death, and then publicly and repeatedly lying about the matter.

The findings of the report match almost exactly those of a Senate inquiry released on Aug. 8 (see *Haïti Liberté,* Vol. 7, No. 5, 8/14/2013). The Senate Commission also recommended that Parliament remove Martelly and Lamothe from office.

Judge Joseph was investigating charges of massive corruption against Martelly's wife, Sophia St. Rémy Martelly, and their son, Olivier Martelly. After issuing subpoenas for several high government officials to testify before him, he had been pressured and threatened personally by Martelly and others. Finally, in a secret Jul. 11 meeting, Martelly, Lamothe, Sanon, and other officials told the judge to call off the investigation, according to both parliamentary reports. Two days later, the judge died from a brain hemorrhage caused by either stress or poison.

Martelly and Lamothe publicly claim that they had never met the judge and never attended the meeting, which took place at the office of Martelly's legal counselor Garry Lissade, both reports say.

Whether the lower house will act on the report has taken on urgency since the Deputies, who under Haiti's Constitution have the power to indict the President and Prime Minister, are scheduled to go on vacation on Sep. 9 and would not reconvene until Jan. 14, 2014, when Parliament is due to resume to its regular session... maybe.

On that date, another third (10 seats) of the Senate will have expired



Judge Jean Serge Joseph was investigating corruption charges against President Martelly's family, which caused him to be threatened, according to a Special Inquiry of Haiti's Chamber of Deputies.

as one third did two years earlier, thereby reducing the body of 30 to less than its quorum and theoretically rendering Parliament non-functional.

Parliamentary critics have long argued that Martelly and Lamothe have purposefully delayed holding partial Senate elections for over two years to arrive at precisely this outcome. Some argue that remaining Senate seats won't expire until January 2015.

As shock, outrage, and disgust raced through Haiti's body politic in the wake of the two devastating reports, the Parliament's two presidents, Sen. Simon Dieuseul Desras and Dep. Jean Tholbert Alexis, convened meetings at Pétionville's Montana Hotel from Aug. 26-28 to meet with political parties on day one, civil society groups on day two, and Haiti's diplomatic corps on day three.

"The meetings were essentially damage control," Sen. Moïse Jean-Charles told *Haïti Liberté*. "They were organized after the Senate President's visit to Washington, DC, where they pushed him to do it. The meetings with political parties, civil society, and the diplomats didn't focus on the grave crimes detailed in two Parliamentary inquiry reports, which are now the top priority. We can't have a president and his new Macoutes assassinate a judge, and we just ignore that."

The three days of meetings ended with Sen. Desras issuing a bizarre ultimatum: if President Martelly does not show up to make his traditional address at Parliament's opening session on Jan. 14 – an absence which would indicate that he considers Parliament dissolved – then Parliament would consider him as "having resigned." In other words, if you accept us, we'll accept you; if you reject us, we'll reject you.

Sen. Moïse called it a message of weakness and compromise with Martelly, "who should be chased from power as quickly as possible."

Moïse's analysis is echoed by leading popular organizations who issued a statement on Sep. 3, warning against "hand-me-down democracy" (demokrasi pepe) and "monkey business" (magouy) aimed at excluding the Haitian masses from any role in resolving the crisis.

Saying that the Martelly/Lamothe regime was guilty of a host of crimes over the past two years and that the Parliament's reports present "the last straw," the groups said that the masses were now rising up but that Washington and its allies are using Parliament "to hold a series of dialogues with the supposedly opposition political parties, civil society and representatives of the diplomatic corps to impose their own solution in this political crisis."

The eight signing groups, which include the Dessalines Coordination (KOD), the Heads Together of Popular Organizations, and the National Movement for Liberty, Equality, and Fraternity of Haitians (MOLEGHAF), denounced that "the meetings did not address the most important question of the moment: the two special inquiry reports of the Parliament on the death of Judge Joseph, and how the country can immediately replace this criminal government which has been caught in the act of lying to the people." Therefore the groups called on "all sectors of good faith, who are looking for a national solution to get the country out of the mess it is in, to force the Parliamentarians to take up their responsibility in the face of the brazen Martelly/Lamothe regime."

To do so, according to the Haitian Constitution, the Deputies would have to vote to indict Martelly, and the Senate would then act as a High Court of Justice to put him on trial.

The latest report, which was prepared by Deputies Sadrac Dieudonné, Gluck Théophile and François Louytz Amiot, charges that Martelly and Lamothe "lied because they know very well that the encroachment of the Executive Branch into the field of sovereign powers of the judiciary - which they did - is arbitrary and illegal, and therefore unacceptable, because the Constitution calls for the effective separation of the three state powers. They lied because they know they had exerted strong pressure on the judge, sufficient to bring on the stroke which caused his death... For them, the best strategy is to deny that the meeting of July 11, 2013 ever took place."

At the end of the 26-page report, the investigating deputies "recommend impeachment of the Head of State, Prime Minister and Minister of Justice for perjury, a crime against the Constitution and abuse of power, that shows the encroachment of the Executive Branch into the sovereign domain of the Judiciary."

Getting the deputies to act on the report may prove challenging. Largely through the use of bribery, Martelly and Lamothe control a majority of the lower house through the Parliamentary block for Stability and Progress (PSP). However, many deputies have begun to question their allegiance to Martelly not only due to the reports but also following his week-long unexplained departure from the country last month. When he surfaced later in Suriname, Martelly worsened matters by calling his parliamentary critics "dumb."

"Martelly is losing deputies, so anything is possible," Sen. Jean-Charles said.

The Senate, with its fragile quorum, may also pose a problem. Sen. Edo Zenny, a close Martelly ally, told *Le Nouvelliste* that "I will vote against [any impeachment] and if it is me who has to block a quorum, I will do it."

But Pierre Espérance of the National Network to Defend Human Rights (RNDDH) calculates that there would be enough votes in the Senate to impeach Martelly because even Senators who sometimes support Martelly "often take a distance from the



Senate President Simon Dieuseul Desras held meetings Aug. 26-28 in Haiti after a "visit to Washington, DC, where they pushed him to do it."

regime's illegal actions."

The President has also alienated many by appointing a new hard-line Port-au-Prince District Attorney, who threatened to crack down on journalists and dissidents. "Playtime is over," said Francisco René, using the same phrase uttered by former dictator Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier when he launched a crackdown on critics in November 1980. "The radio dramas are over. There will no longer be any question of characterizing the authorities any old way... Slander will be prosecuted. I will strengthen the system of criminal justice."

Meanwhile, Haitian police arrested and severely beat the man who brought the original lawsuit against Martelly's wife and son that Judge Joseph was investigating before his death. On Aug. 16, Enold Floréstal was arrested and held for two days in an apparent domestic dispute. Afterwards, Floréstal gave an interview to Radio Kiskeya claiming to have proof that on Jul. 10, the day before Judge Joseph's fateful meeting at Lissade's office, Prime Minister Lamothe offered him money and a diplomatic post if he would drop his case against Martelly's wife and son.

OBAMA ET L'INTIFADA MONDIALE !

Pr Mazim Qumsiyeh

Il n'est pas difficile de comprendre la lutte d'influence qui se déroule en Syrie et aucun être humain digne de ce nom ne doit rester sur la touche dans un conflit qui façonnera l'avenir de notre humanité.

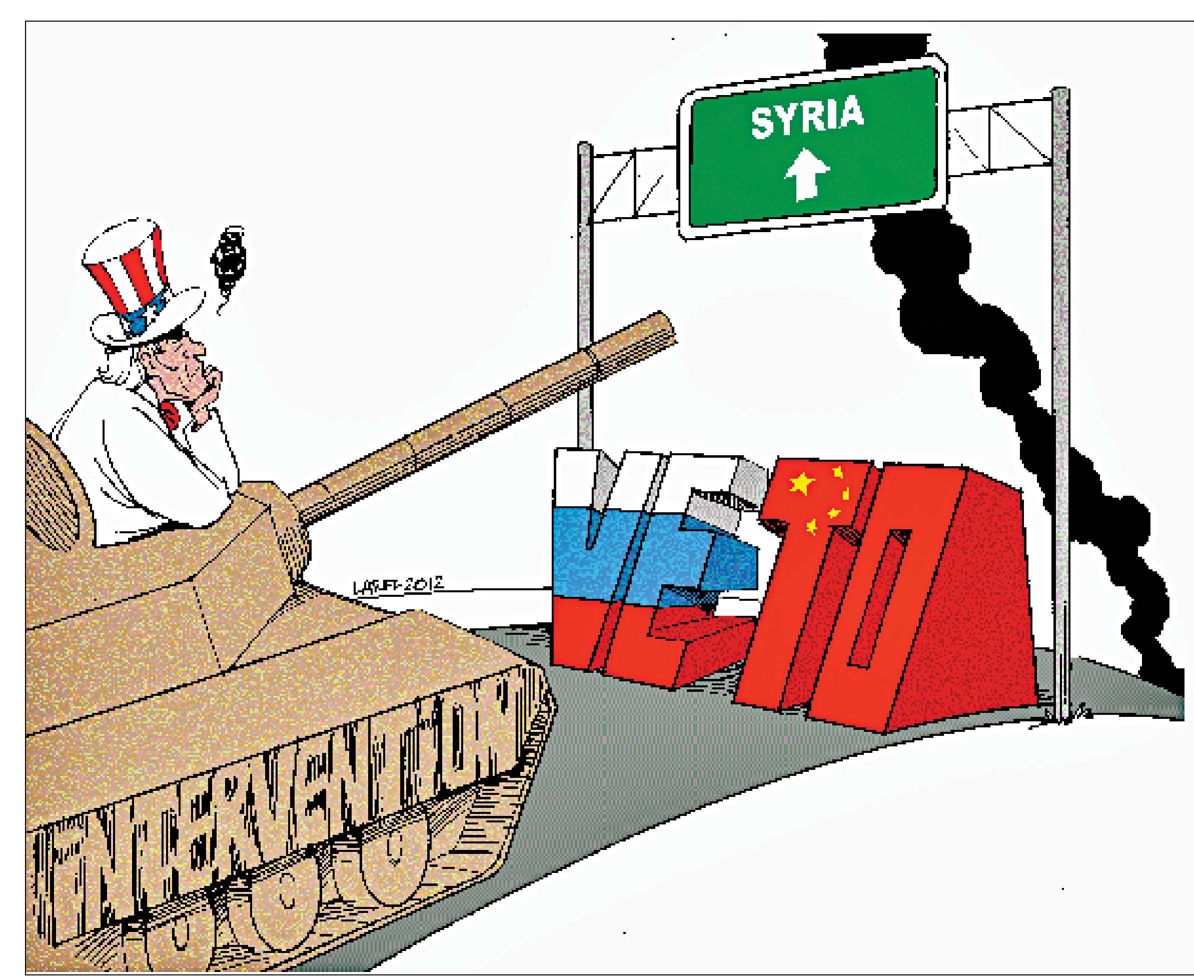
L'Intifada mondiale (soulèvement) est en train de s'étendre et elle dit non à la guerre et à l'hégémonie, et aujourd'hui, même le Président Obama chancelle sous la pression. C'est un tremblement de terre qui secoue les fondements mêmes de l'ordre établi après la Deuxième Guerre mondiale (qu'on a l'habitude d'appeler à tort « le siècle américain » alors qu'en réalité, c'est le siècle sioniste). Les opinions publiques britannique, française et américaine, longtemps exposées à la propagande sioniste ont rejoint la révolution. Les politiciens commencent à paniquer, spécialement après le vote du parlement britannique contre la guerre. C'est la première grande et stupéfiante défaite pour l'hégémonie étatsunienne et israélienne dans la politique britannique depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Le Président Obama a été coincé après le vote britannique et les positions claires et solides du Liban, de la Syrie, de l'Iran, de la Russie, de la Chine et d'une opposition publique écrasante au sein même des États-Unis malgré les tentatives par des journalistes à la botte d'Israël comme Wolf Blitzer de CNN d'exciter les passions. Obama a aussi été stupéfié par ce que ses propres services des Renseignements lui ont rapporté sur les répercussions possibles d'une frappe militaire sur la Syrie, surtout sans mandant de l'ONU et sans le soutien de l'opinion publique américaine. Parmi ces répercussions : l'existence de fortes capacités défensives et offensives en Syrie même. Il y a eu des fuites des Renseignements selon lesquelles une incursion « test » avait échoué. Mais les répercussions débattues envisagent le renforcement, plutôt que l'affaiblissement, de l'Iran (après tout, c'est ce qui s'est produit après l'Iraq !). Le Président Obama a passé d'innombrables heures à discuter avec ses conseillers, sionistes et non sionistes, et avec les membres déterminants de son gouvernement (il y a aucun antisioniste dans son groupe). N'ayant devant lui aucune bonne option pour essayer de maintenir l'hégémonie Israël/US, Obama a décidé de ne pas décider, et il a fait dévier le débat vers le Congrès pour gagner du temps. Maintenant, c'est jusqu'au peuple américain qui dit non massivement à la guerre contre la Syrie, et qui se lève et fait pression sur le Congrès des États-Unis, occupé par les Israéliens, pour qu'il décide ce qui est bon pour les citoyens étatsuniens, et non ce qu'il perçoit comme bon pour le sionisme.

Le Président russe a parlé d'un certain nombre de points clés qu'il a qualifiés « de bon sens » pendant qu'Obama lui, simplement, mentait. La Russie et les États-Unis s'étaient mis d'accord sur les paramètres d'une conférence politique à laquelle toutes les parties étaient invitées. La Russie a discuté avec le gouvernement syrien pour qu'il participe à cette conférence à Genève (même si la plus grande partie des Syriens sont opposés au dialogue avec des voyous soutenus par l'Occident et des mercenaires également soutenus par l'Occident. Sous la pression israélienne, l'Administration US a commencé à repenser cet accord et leurs comparses ont annoncé qu'ils ne se joindraient pas à la discussion avec leurs adversaires, à moins que ceux-ci n'aient été vaincus et n'aient capitulé ! Les forces gouvernementales syriennes ont alors gagné en dynamisme contre les rebelles extrémistes soutenus par l'Occident et les Israéliens et elles les ont acculés dans quelques rares poches. La Syrie s'est ouverte et les inspecteurs internationaux sont venus. Poutine insiste à juste titre sur cette question : dans de telles conditions, qui a intérêt à user d'armes chimiques, le gouvernement syrien, ou les rebelles pour essayer de fournir à l'Occident le prétexte permettant de vaincre un gouvernement qu'ils n'arrivent pas à vaincre eux-mêmes ? C'est une question de bon sens. La Syrie, la Russie et la Chine et toute l'humanité demandent avec logique : si les États-Unis détiennent la preuve que le gouvernement syrien a utilisé des armes chimiques pour attaquer son propre peuple (donc ses propres soldats), alors qu'ils nous donnent cette preuve. Ils demandent, à juste titre, pourquoi le mandat des inspecteurs de l'ONU a-t-il été limité à savoir seulement s'il (le gouvernement syrien) les a utilisées, et pas à rechercher qui pourrait les avoir utilisées. Après les mensonges des Renseignements israéliens et américains concoctés pour aller faire la guerre contre l'Iraq, ils paraissent aujourd'hui plutôt réticents à fabriquer une nouvelle fois des preuves.

Obama a menti sur beaucoup d'autres points encore, et peut-être que la seule partie de son discours qui touche à la réalité, c'est quand il reconnaît qu'il fait partie d'un système et qu'il ne peut pas prendre une décision par lui-même. Le complexe militaro-industriel est aujourd'hui trop ancré dans la politique des États-Unis pour qu'un quelconque président ne le défie. En fait, personne ne serait autorisé à devenir président, s'il devait avoir ne serait-ce qu'une infime possibilité de le défier. Aussi, Obama a déclaré : je suis avec la machine qui était en place avant que j'arrive au pouvoir, et je serai toujours avec la machine. Par là, il montre que sa campagne rhétorique sur le « changement » n'était que ce que les Américains appellent des « conneries ». Voilà pourquoi Obama est coincé. Quand le Président Obama a rendu hommage à Martin Luther King Jr il y a tout juste une semaine, il a été hypocrite. King a prononcé une phrase restée célèbre, quand il a dit que les États-Unis étaient le plus grand pourvoyeur de violences de la terre. L'opinion étatsunienne peut, et doit, pousser Obama et le Congrès à changer, tout comme elle a poussé les politiciens précédents pour obtenir les droits civils, le droit de vote pour les femmes, la fin de la guerre au Vietnam, la fin du soutien US à l'Afrique du Sud de l'apartheid, et d'autres encore.

Le fait demeure que le pays le plus déstabilisateur au Moyen-Orient est celui-là même qui reçoit, sans conditions, des milliards de dollars de l'argent des contribuables étatsuniens. C'est l'État qui a provoqué des millions de réfugiés et qui a introduit des armes de destruction massive, dont l'arme nucléaire, au Moyen-Orient. C'est l'État qui a utilisé le phosphore blanc et l'uranium appauvri sur des populations civiles. C'est l'État qui a lancé cinq guerres et qui a fait pression, avec succès, pour que les États-Unis aillent faire la guerre dans des pays comme l'Iraq et l'Afghanistan, causant la perte de millions de vies humaines et de millions de milliards de dollars aux frais des contribuables américains. C'est



Le Président Obama a été coincé après le vote britannique et les positions claires et solides du Liban, de la Syrie, de l'Iran, de la Russie et de la Chine



L'Intifada mondiale (soulèvement) est en train de s'étendre et elle dit non à la guerre et à l'hégémonie



La grande majorité des peuples, dans tous les pays (Palestine, USA, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine, etc.) se positionne contre les tentatives sionistes d'entraîner le monde dans un conflit encore plus destructeur. Il est clair qu'une victoire de ces peuples, c'est une victoire pour la Palestine, et une victoire pour tous les peuples du monde.

OBAMA NOUVEAU GEORGE W. BUSH?

Par Mikhaïl Rostovski

Par un simple claquement de doigts Barack Obama se transforme aujourd'hui, sous nos yeux, en George W. Bush.

Grâce à Edward Snowden cela ne fait plus aucun doute : quand il est question d'accorder aux renseignements américains la marge de manœuvre la plus large possible pour leurs activités, le président américain actuel n'a rien à envier à son prédécesseur. Cependant, est-ce que le destin, cruel, se limitera à une seule plaisanterie ironique ? La Syrie se transformera-t-elle pour Obama en ce que l'Irak était devenu pour Bush ?

A votre avis, peut-on se sentir rajeuni de 10 ans grâce au secrétaire d'Etat américain ? Vous en doutez ? Vous avez tort. Moi, j'ai réussi. Récemment, je me suis forcé à regarder le discours du secrétaire d'Etat John Kerry sur la situation en Syrie. Et, ô miracle ! La "machine à voyager dans le temps", c'est-à-dire ma propre mémoire, m'a projeté plus de dix ans en arrière.

Février 2003. Avec un groupe de journalistes je suis assis dans une grande salle au ministère de l'Information irakien, à Bagdad. La retransmission de l'intervention du secrétaire d'Etat américain Colin Powell sera diffusée sur grand écran d'une minute à l'autre. En attendant, les journalistes russes tuent le temps en mangeant les bananes et les sandwichs distribués par les Irakiens (d'ailleurs, les journalistes américains n'ont pas eu droit aux bananes, réservées uniquement aux journalistes des "pays amis"). Et voilà que ça commence. Sur l'écran le visage viril et honnête du général Powell, avec son éprouvette…



Par un simple claquement de doigts Barack Obama se transforme aujourd'hui, sous nos yeux, en George W. Bush.

En 2013, évoquant la situation en Syrie, Kerry n'avait évidemment pas d'éprouvette entre les mains. Cela aurait été comme une auto-parodie. Mais les parallèles entre les deux discours des secrétaires d'Etat sont flagrants.

En fait, pourquoi parler seulement de l'intervention de Kerry ? Tous les porte-paroles occidentaux annoncent la même chose à la télé : "Assad est méchant ! Il utilise l'arme chimique contre sa propre population. Nous – les nations civilisées – ne pouvons pas le tolérer ! Nous devons prendre des mesures militaires contre le dictateur ! Toute autre politique serait amorale !". Un remake intégral de 2003, de mon point de vue ignorant et profondément cynique.

Et ce remake est loin d'être convaincant, ce qui le rend particulièrement dépressif. Je veux bien croire qu'al-Assad est méchant. Que la gentillesse est une merveilleuse qualité humaine. Mais pour diriger une puissance du Moyen-Orient aussi complexe que la Syrie depuis plus d'une décennie, il faut être capable de prendre des décisions extrêmement fermes, voire cruelles.

Ce qui me semble faux et théâtral, c'est la conviction absolue des Occidentaux selon laquelle l'arme chimique a été utilisée par al-Assad et non l'opposition. Comme si c'était un axiome n'ayant besoin d'aucune preuve.

Une fois encore, je veux bien croire que Bachar al-Assad est capable d'utiliser une arme contre sa population désobéissante. Mais pourquoi utiliser l'arme chimique au moment où il remporte la victoire dans la guerre civile ? Pourquoi fournirait-il à l'Occident un prétexte pour s'ingérer, si c'est précisément ce que l'Occident attend ? Ce serait un comportement de politicien méchant, mais surtout stupide. Or personne n'a encore traité al-Assad d'homme stupide.

Bref, je n'y crois pas. Peut-être que plus tard, en présence de preuves irréfutables, je changerai d'avis. Mais tant que ces preuves seront absentes, je suis enclin à considérer les "contes sur les atrocités chimiques d'Assad" comme des élans de guerre propagandiste et psychologique, rien de plus.

De toute façon, tout le monde a parfaitement conscience que l'utilisation de l'arme chimique n'est qu'un prétexte. Je pense qu'il serait plus bénéfique de se concentrer non pas sur la ressemblance mais sur les différences entre la situation irakienne de 2003 et la situation syrienne de 2013. Ces différences existent et sont primordiales.

La guerre en Irak était le résultat de l'obsession d'un petit groupe de politiciens américains. En simplifiant un peu, la genèse de cette opération militaire pourrait être réduite aux fameux propos de Bush junior concernant les dirigeants irakiens : "Ils voulaient tuer mon père !".

Les principaux lobbyistes qui poussent à l'intervention occidentale dans le conflit syrien sont, au contraire, les puissances qui partagent la région avec la Syrie. Obama est sous pression de l'Arabie saoudite, du Qatar, de la Turquie et bien d'autres.

En 2003, Washington s'était lancé tête baissée dans le tourbillon de l'aventure militaire. En 2013, l'administration américaine agit très prudemment et cherche à tout prévoir. Tout cela porte à croire qu'on ne peut pas vraiment mettre Obama et George W. Bush sur un pied d'égalité.

Bush faisait ce qui est propre aux politiciens russes : il créait d'abord les problèmes puis les réglait avec des efforts héroïques. Obama doit agir dans une situation foncièrement différente. Tous les problèmes étaient déjà là avant son arrivée au pouvoir et il est contraint de manœuvrer en permanence et de chercher la sortie la moins douloureuse de ce labyrinthe mortellement dangereux.

Cependant, la politique internationale est un jeu cruel. Dans ce jeu, les conditions de départ et les difficultés objectives auxquelles on a été confronté n'intéressent personne. Une seule chose compte : le résultat. (…) En dépit des tentatives d'Obama de calculer la situation à l'avance, rien ne garantit qu'il prendra la bonne décision. Evidemment, on peut dire la même chose concernant pratiquement toute décision politique importante et complexe. Mais dans le cas de la Syrie, la probabilité de faire une erreur est largement supérieure à la moyenne.

Et je ne suis pas le seul à le penser. Prenez l'ex-directeur adjoint de la CIA Michael Morell. Il pensait alors qu'il était encore en fonction que la chute du régime d'al-Assad était le plus grand risque pour les USA, pas la poursuite de son règne. Un autre professionnel du jeu géopolitique, Zbigniew Brzezinski, appelle Obama à être particulièrement prudent sur la question syrienne.

Bref, je ne voudrais pas être à la place d'Obama aujourd'hui. Sa situation, certes, est meilleure que celle d'al-Assad, mais pas celle de Bush. Bush numéro deux n'a plus à s'occuper de dilemmes géopolitiques complexes. Alors que Bush numéro trois, c'est-à-dire Obama, n'y échappera pas.

Rainovosti 28 août 2013

---

l'État qui répond à tous les critères stipulés dans la Convention internationale contre les crimes d'apartheid et de discrimination raciale.

Le fait est que le plus récent des conflits inspirés par Israël ne touche pas à la forme du gouvernement en Syrie. Les dictateurs soutenus par les États-Unis et Israël dans une dizaine de pays arabes sont de loin, vraiment de loin, pires que le Bashar Assad de Syrie. Le fait demeure qu'il s'agit d'une tentative manifeste des États-Unis - à travers son secrétaire d'État sous l'influence du lobby sioniste, et avec le soutien de dirigeants fantoches dans le monde arabe - pour liquider la cause palestinienne. Les paramètres en sont clairs : liquider les droits palestiniens comme le droit des réfugiés à rentrer dans leurs foyers et à revenir sur leurs terres, limiter l'autonomie palestinienne que d'autres fantoches, palestiniens, peuvent appeler un État dans quelques parties de la Cisjordanie occupée en une confédération avec la Jordanie. Ce qui permettrait la « judaïté » de l'État d'apartheid d'Israël. Gaza serait reléguée à l'administration égyptienne ou continuerait d'être gérée comme l'a dit un dirigeant israélien : « en mettant Gaza au régime ». Pour en arriver à ce programme, toute résistance doit être devenue vaine. Israël a créé une Commission ministérielle de haut niveau pour combattre les boycotts, désinvestissements et sanctions. Israël a dit aux États-Unis que l'axe Hezbollah/Syrie/Iran devait être anéanti. Les pays arabes potentiellement en voie de développement seront désagrégés par des conflits divers et sectaires (diviser pour régner), à commencer par l'Iraq. Ils ont pensé que la Syrie était le nouveau maillon faible et qu'ils pourraient l'éliminer comme ils l'ont fait pour la Libye. Ils ont sous-évalué le niveau du rejet de leurs plans démoniaques pour diviser pour régner.

Et ce qui s'est arrivé est tout le contraire. Un bloc de renforcement a évolué à partir de l'Iran, de l'Iraq et de la Palestine et s'est propagé dans le monde. Les efforts contre-révolutionnaires ont échoué et dans certains cas ont obtenu l'effet inverse avec l'unification et le renforcement de la résistance. Les tentatives par certains de déclencher des conflits sectaires au Liban ont échoué lamentablement. Les positions de la Chine, de la Russie, du Venezuela et d'autres gouvernements sont venues refléter le consensus international pour la résistance à l'hégémonie États-Unis/Israël. Aucun être humain et aucun gouvernement ne peut revendiquer la neutralité. La neutralité devient incompréhensible quand il existe une telle volonté de dominer le monde pour le profit de quelques-uns et aux préjudices de millions d'autres. La grande majorité des peuples, dans tous les pays (Palestine, USA, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine, etc.) se positionne contre les tentatives sionistes d'entraîner le monde dans un conflit encore plus destructeur. Il est clair qu'une victoire de ces peuples, c'est une victoire pour la Palestine, et une victoire pour tous les peuples du monde.



Los Angeles le 31 août 2013 - Manifestation contre une attaque de la Syrie par les États-Unis
Photo : AFP/Joe Klamar



Biden et Obama. Le président Obama a menti sur beaucoup d'autres points encore, et peut-être que la seule partie de son discours qui touche à la réalité, c'est quand il reconnaît qu'il fait partie d'un système et qu'il ne peut pas prendre une décision par lui-même

Avant que de parler de démocratie en Syrie, nous devons respecter le fait que la grande majorité des peuples sur la terre insistent pour que les gouvernements occidentaux respectent la volonté de leurs propres citoyens au lieu d'essayer de les étouffer ou de les endoctriner avec leur propagande ou de les contourner afin de servir le lobby d'Israël. Avant que de parler de démocratie en Syrie, nous devons mettre fin à l'apartheid en Israël, et mettre fin aux régimes répressifs soutenus par les États-Unis et particulièrement ceux dans les pays producteurs de pétrole. Peut-être est-ce pour cela que les États du Golfe déversent tant de milliards pour financer les meurtriers chez les soi-disant « rebelles syriens » (la plupart d'entre eux s'avèrent être des mercenaires). C'est pour la même raison que Netanyahu et Obama sont l'un et l'autre si nerveux. Quand le programme étatsunien et israélien pour la liquidation de la cause palestinienne et la destruction de la Syrie échouera (car ce sera le cas), tous les paris seront alors ouverts. Le peuple se lèvera face à la tyrannie et il se lèvera pour les droits humains, et c'est pour cela que les gouvernements (US, israélien, saoudien, turc, etc.) commencent à paniquer. Ils ont de bonnes raisons de se faire des soucis car la puissance du peuple est en train de monter, et chacune et chacun d'entre nous doit y prendre sa place. Nous vous demandons de vous joindre à l'Intifada mondiale qui va libérer les opprimés comme les oppresseurs, et créer un monde meilleur pour tous.

Popular Resistance
2 septembre 2013

Rapport de la Commission spéciale d'enquête de la Chambre des Député sur la mort troublante du Juge Jean Serge Joseph

2ème partie

IX- Analyse des auditions et des pièces

Rumeur ou clameur publique s'accorde pour faire croire que le doyen Raymond Jean-Michel avait facilité et accompagné le juge Jean Serge Joseph à une rencontre tenue le jeudi 11 juillet, au cabinet de Me Louis Gary Lissade, à Bourdon, à laquelle participaient celui-ci, les deux chefs de l'Exécutif et le Garde des Sceaux de la République.

Le Président de la République, Monsieur Joseph Michel Martelly, le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe, le ministre de la justice, Me Jean Renel Sanon, le doyen du Tribunal de première Instance de Port-au-Prince, Me Raymond Jean-Michel, et le conseiller juridique du chef de l'Etat, Me Louis Garry Lissade, jurent tous par leurs grands dieux n'avoir pas participé à une rencontre avec le juge Jean Serge Joseph. Les deux chefs de l'Exécutif soutiennent même n'avoir pas eu le privilège de croiser le magistrat Joseph sur leur chemin.

Les témoignages de Mme Kethly Julien, de Me Samuel Madistin, des magistrats Berge O. Surpris, Bernard Saint-Vil et Jean Wilner Morin, tous des confidents du magistrat disparu, confirment pourtant que cette rencontre a véritablement eu lieu, le jeudi 11 juillet 2013, au cabinet de Me Louis Gary Lissade, à Bourdon.

Les témoignages des trois (3) juges tels que présentés plus haut font état de pressions subies par le magistrat disparu sans pouvoir identifier les auteurs.

Les témoignages de Mme Ketly Julien et de Me Madistin permettent d'identifier ceux qui ont participé à la rencontre du 11 juillet 2013 ainsi que les pressureurs du juge.

D'après ces témoignages, ont participé à cette rencontre : le chef de l'Etat, le Premier ministre, le ministre de la justice, Me Louis Garry Lissade, le magistrat Raymond Jean-Michel et le magistrat disparu. Ces témoignages identifient les trois membres de l'Exécutif comme étant les pressureurs.

Les témoignages de tous les confidents du magistrat disparu permettent de voir que Me Louis Garry Lissade, et par moment Me Jean Renel Sanon, s'étaient distingués, au cours de la fameuse rencontre du 11 juillet, par leur gentillesse à l'endroit du magistrat Joseph.

Ces témoignages pointent du doigt le doyen Raymond Jean-Michel comme celui qui, après avoir facilité la réunion, avait pris le magistrat Jean Serge Joseph dans son propre véhicule pour l'y rendre.

Le doyen Raymond Jean-Michel ne nie pas totalement les faits. Il avait, dans son audition, reconnu que le magistrat Serge et lui se sont rendus en deux occasions, le mardi et le jeudi 11 juillet, dans la cour du restaurant La Table de Caius se trouvant dans le jardin du Musée Saint Pierre, au Champ de Mars.

Les deux fois, affirme le doyen, le magistrat Serge m'a, comme toute confidence, fait cette question : « N'avez-vous pas reçu un appel téléphonique du palais national ou du ministère de la justice pour qu'on vous dise que le Pouvoir est mécontent de l'avant-dire droit que j'avais rendu dans le cadre du dossier de corruption reprochée à la famille présidentielle ? »

A cette question, le doyen dit avoir répondu par la négative et demande à son ami s'il n'avait plus rien à partager avec lui.

Le doyen soutient devant la Commission que le magistrat ne l'a jamais mis au courant des pressions qu'il subissait et qu'il n'avait pas cherché à comprendre lui-même les motifs de l'inquiétude du magistrat Joseph. Or la question du magistrat défunt est révélatrice de préoccupations, d'inquiétudes et de pressions politiques à cause d'un dossier judiciaire. En plus, les deux amis magistrats seraient venus se réfugier dans un véhicule, celui du doyen, dans un endroit les mettant à l'abri de tout dérangement, pour une question et pour une réponse !

La plupart des témoignages confirment également le fait que le juge Jean Serge Joseph était bouleversé, paniqué, préoccupé et avait peur pour sa vie tant les menaces et les pressions pesaient sur lui.

Les témoignages recueillis sont à la fois concordants et accablants. La Commission a eu le soin de vérifier ces témoignages en les comparant l'un avec l'autre, en y cherchant d'éventuelles contradictions, mais elle n'en a pas trouvé.

La Commission ne s'est pas basée sur l'audition de l'épouse du magistrat disparu pour former sa conviction. Elle s'en est seulement servie pour vérifier l'exactitude ou l'inexactitude des témoignages des cinq (5) confidents du juge auditionnés.

Il en ressort du croisement des discours que les témoignages de ces personnalités importantes, notoires, crédibles, sans lien de parenté avec le magistrat décédé, sont en parfaite harmonie avec ceux de la dame veuve Rachelle Acélat Joseph.

Il est toutefois à déplorer que la Commission n'a pu, malheureusement, obtenir aucun témoignage à décharge que ceux des personnalités indexées relayées par la presse.

Invités à deux reprises à présenter à la Commission leurs versions des faits, Me Jean Renel Sanon et Me Louis Garry Lissade ont préféré donner une fin de non-recevoir aux demandes de la Commission produites par le truchement du bureau de la Chambre des députés.

La Commission a voulu auditionner le Premier ministre ainsi que son chauffeur, ses agents de sécurité rapprochés et les agents de sécurité des locaux du MPCE de service le 11 juillet 2013. Elle a aussi désiré auditionner le chauffeur et les agents de sécurité rapprochés du chef de l'Etat, de service le 11 juillet 2013. Malheureusement, les correspondances destinées au chef de l'Etat et au chef du gouvernement n'ont pas été signées par le Président de la chambre des députés, Monsieur Jean Tholbert Alexis, alors qu'il avait apposé sa signature au bas de treize (13) autres.

De toute manière, la Commission a fini par comprendre que le Premier ministre n'aurait pas répondu favorablement à sa demande, son porte-parole, Me Kedler Augustin, ayant prévenu dans l'une de ses interventions dans la presse qu'il allait conseiller au Premier ministre de bouder toute invitation en ce sens.

En outre, un chef d'Etat irréprochable et pourvu de discernement devait lui-même demander à la Commission d'auditionner ses agents de sécurité rapprochés et son chauffeur de service le 11 juillet 2013 afin de vérifier leur emploi du temps.

Mais pourquoi n'ont-il pas saisi l'opportunité en or qui leur a été offerte de prouver que la réunion du 11 juillet n'était qu'une pure invention des juges Berge O. Surpris, Bernard Saint-Vil, Jean Wilner Morin, de Me Samuel Madistin et de la militante des droits humains Mme Kethly Julien et de l'épouse du magistrat décédé, la dame Rachelle Acélat Joseph ? Pensent-ils que les déclarations qu'ils ont faites dans la presse pour rejeter tous ces témoignages concordants aient pu les disculper dans l'opinion publique? Pourquoi ont-ils choisi de communiquer dans la presse tout en refusant de se laisser auditionner par la Commission ? Que cherchent-ils vainement à cacher ?

Comme le veut ce principe de communication, « le refus de communiquer, c'est communiquer », ils ont donc communiqué en refusant de communiquer avec la Commission. Ils ont continué à mentir en refusant de communiquer avec la Commission. Si pour eux parler dans les médias est simple, mais parler avec la Commission est compromettante, parce que la Commission n'aurait pas avalé les balivernes, elle aurait posé des questions gênantes, elle aurait tiré les vers du nez. Elle aurait cherché à savoir où ils étaient réellement le jeudi 11 juillet entre quatre heures et six heures de l'après-midi. La Commission aurait vérifié leurs dires en visitant les lieux indiqués et en auditionnant leurs épouses, leurs agents de sécurité rapprochés, leurs chauffeurs, leurs secrétaires et tant d'autres personnes.

Ils ne voulaient pas rencontrer la Commission parce qu'ils n'ont rien à dire qui puisse renverser les témoignages concordants des confidents crédibles du juge.

La Commission est donc en mesure de confirmer solennellement que la réunion du 11 juillet 2013, facilitée par le doyen Raymond Jean-Michel, a bel et bien eu lieu, au cabinet de Me Louis Garry Lissade sis à Bourdon, au no. 8 de la Rue Louissaint ; que ces derniers ainsi que le Président de la République, le Premier ministre et le ministre de la justice y ont participé.

Les témoignages concordants recueillis par la Commission révèlent péremptoirement que les membres du Pouvoir exécutif, rappelons-le, ont brutalement fait pression sur le juge Jean Serge Joseph pour le porter à clore par des voies détournées le dossier de corruption dont il était en charge, ce qui l'a indigné et l'a effrayé au point d'occasionner son accident cardiovasculaire (ACV).

Il résulte donc de l'analyse minutieuse et objective des faits que le juge a trouvé la mort, justement parce qu'il a osé montrer son obstination à aller à la source pour faire jaillir la vérité judiciaire en ce qui concerne les faits de corruption reprochée à la famille présidentielle, notamment à Madame Sophia Martelly et à son fils Olivier Martelly.

Dans son rapport médical et dans son audition, le Dr Ariel Henry, neurochirurgien, chef du département de neurochirurgie à l'Hôpital Bernard Mevs, l'un des médecins qui était au chevet du patient, a solennellement déclaré, et nous citons : « Il n'y avait aucun antécédent d'hypertension artérielle ni convulsif dans le dossier médical du patient. Il était en bonne santé habituelle. Cependant l'hématome ou l'hémorragie révélée par le scanner traduit pour nous chirurgien un problème lié à l'hypertension. Toutefois, n'importe quelle pression émotionnelle peut provoquer une poussée tensionnelle soudaine. »

Nous pouvons donc déduire que le Président Joseph Michel Martelly, le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe, le ministre de la justice Jean Renel Sanon, le doyen du Tribunal de Port-au-Prince Raymond Jean-Michel et Me Louis Gary Lissade ont tous menti à la Nation. Les membres du Pouvoir exécutif méritent donc l'accusation d'avoir commis le parjure, ce qui constitue un crime de haute trahison, infraction prévue et punie par la Constitution en son article 186, premier alinéa. Me Raymond Jean-Michel et Me Louis Garry Lissade ont eux aussi violé la loi. En conséquence, ils s'exposent également à des poursuites judiciaires.

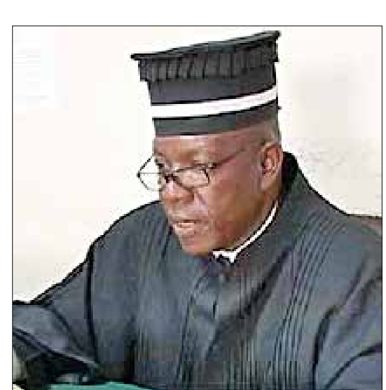
D'autant que les faits ont démontré qu'il existe un rapport de cause à effet entre cette réunion où de fortes pressions ont été exercées sur le magistrat et l'ACV de ce dernier qui l'a envoyé dans la tombe.

Mais pourquoi ont-ils préféré jouer le jeu du mensonge ?

Ils ont menti parce qu'ils savent très bien que l'empiètement du Pouvoir exécutif dans le champ de compétence souveraine du Pouvoir judiciaire – ce qu'ils ont fait – est arbitraire et illégal, donc inacceptable, la Constitution prescrivant la séparation effective des trois (3) Pouvoirs de l'Etat.

Ils ont menti parce qu'ils savent que les fortes pressions qu'ils ont exercées sur le magistrat suffisaient pour provoquer l'ACV ayant occasionné le décès du magistrat.

Pour eux, la meilleure stratégie, c'est de nier la tenue de la rencontre du 11 juillet 2013.



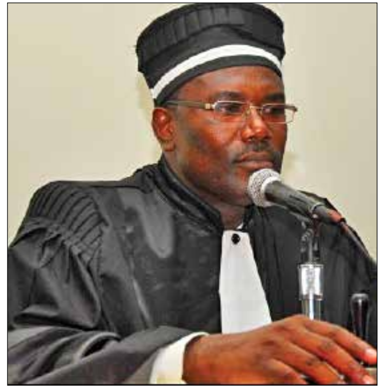
Le magistrat Jean Serge Joseph

X- La problématique de l'Etat de droit en Haïti

La mort tragique du juge Joseph, dans l'exercice de sa fonction, devrait être une bonne occasion pour nous autres parlementaires, les représentants authentiques du peuple, de débattre du respect des règles de l'Etat de droit et aussi du galvaudage de cette notion par un pouvoir qui viole constamment la Constitution. Le pays s'enorgueillira de pouvoir profiter de la tribune du Parlement pour rompre définitivement avec plus de deux siècles de dérives politico-judiciaires, plus de deux siècles de violation systématique des droits de l'Homme, plus de deux siècles de tyrannie infâme.

Par de louables actions en faveur de la justice, nous avons le devoir de faire en sorte que la Nation tire profit de la mort du juge Joseph et de celle de beaucoup d'autres compatriotes haïtiens fauchés au grand jour pour la cause de la justice et de l'Etat de droit démocratique. Le pays a droit à une action parlementaire susceptible de corriger, par le biais d'une justice impartiale et indépendante, les déviances d'une société sclérosée, pervertie, ensauvagée, criminalisée. Malheureusement, dans bien des cas, la misère entretenue à dessein par les tenants du pouvoir ne laisse pas la possibilité au peuple affamé de choisir, lors des élections, entre des citoyens honnêtes, intègres, loyaux pour conduire la destinée du pays. Dommage !

Ainsi donc, à la faveur du règne des brigands, une justice aux antipodes des règles fondées sur le principe de la séparation des pouvoirs, l'impartialité et l'indépendance de l'appareil judiciaire a pris corps et nous a interdit le droit de vivre dans un Etat de droit pour l'avènement duquel des milliers et des milliers de vies ont été sacrifiées. Le Parlement doit faire en sorte que la parodie de justice, sous l'empire de laquelle nous fonctionnons depuis notre indépendance, soit bannie. Le pays nous sera infiniment reconnaissant et c'est la façon la plus honorable de rendre justice à des milliers d'haïtiens assassinés pour la cause de la justice.



Le doyen Raymond Jean-Michel celui qui, après avoir facilité la réunion, avait pris le magistrat Jean Serge Joseph dans son propre véhicule pour l'y rendre.

Le déclin de l'Etat est réel. Il se constate dans tous les domaines. Au lieu de combattre avec acharnement pour le respect des grands idéaux révolutionnaires contenus dans l'exploit du 7 février 1986 qui a vu Monsieur Jean-Claude Duvalier abandonner le pouvoir après 29 ans d'une sanglante dictature, nous nous entredéchirons jusqu'à provoquer contre le pays une tutelle qui ne se définit ni dans le temps, ni dans l'espace, ni dans les actes. Aujourd'hui, un pays en guenille est livré à la direction apparente des individus qui font leur noviciat politico-administratif à la tête de l'Etat. Il n'y a pas de doute, la tendance est de nous infliger une tutelle à vie.

La commission convie donc les collègues députés à suivre la trajectoire de l'histoire pour ne pas hésiter un instant à jouer entièrement leur partition dans la lutte quotidienne du peuple haïtien pour reconquérir le sol sacré que nous a légué nos ancêtres et faire régner enfin les règles de l'Etat de droit dans la perspective d'une saine et équitable distribution de la justice tant sur le plan judiciaire que social.

Le peuple cessera de nous reprocher de dévier notre mission constitutionnelle, de l'abandonner à ses bourreaux haïtiens et étrangers. C'est le moment de prouver le contraire. C'est le moment plus que favorable d'assouvir sa soif de changement. Le drame de la mort du juge Joseph doit être porteur de ce changement. Il doit avoir la vertu, ce drame, de susciter une action d'envergure d'Etat capable de mettre un terme à des décennies de pratiques cauchemardesques, d'injustice,

Suite à la page (16)

Le Parti communiste syrien appelle à renforcer la résistance nationale contre l'offensive impérialiste

Communiqué du Parti communiste syrien

Peuple syrien, frères et sœurs!

Le Parti communiste syrien s'adresse à vous, en ces jours difficiles, pour vous appeler à serrer les rangs et à faire tous les efforts nécessaires pour lutter contre cette agression coloniale brutale. L'impérialisme mondial et de son fer de lance américain n'est pas parvenu à faire main basse sur la Syrie par la voie de l'embargo, le soutien apporté à des opérations criminelles et subversives de bandes terroristes qui ont commis des actes atroces, y compris des massacres horribles, sur une base communautaire et ethnique. Ces groupes sabotent et détruisent l'infrastructure économique du pays, tout en imposant des lois obscurantistes étrangères aux dispositions du peuple syrien, qui se distingue, lui, par son ouverture d'esprit et sa tolérance. Nous pensons que l'impérialisme américain est prêt à diriger une agression militaire, avec ses alliés, sous prétexte d'actions réalisées par ses agents et supervisées par ses organes.

Oui, il apparaît clair que l'impérialisme américain appuie son agression sur de fausses accusations visant à justifier son action. Cette puissance brutale nous accuse de crimes qui ont été commis par elle dans le monde entier sous la bannière hypocrite de la « défense du monde libre et de la démocratie ». Le recours à des armes bactériologiques et chimiques par les forces américaines dans la guerre contre la Corée, au milieu du siècle dernier, et le recours aux mêmes armes dans la guerre contre le mouvement de libération du peuple du Vietnam, dont l' agent « Orange B » qui fait que des femmes au Vietnam donnent encore naissance à des enfants mal-formés près de quarante ans après la fin de cette guerre où l'impérialisme a été battu et humilié. La machine de guerre américaine a utilisé de l'uranium enrichi dans la guerre contre nos frères d'Irak mais cela ne les a pas aidés à mettre en place leur occupation et les envahisseurs américains ont quitté la terre de la fière Irak comme les rats quittant le navire. Tous les crimes commis par l'impérialisme américain, pendant tant de décennies, rendraient nécessaire la poursuite de ses dirigeants, y compris les présidents, devant un tribunal de guerre international, semblable à la cour qui a jugé les responsables de l'Allemagne d'Hitler. Les leaders impérialistes et sionistes, tout comme les nazis, subiront le même sort, grâce à la lutte de libération des peuples du monde entier.

Le courageux peuple syrien, avec son armée, persévère dans sa résistance patriotique héroïque depuis plus de deux ans, face à la guerre non-déclarée lancée contre la Syrie. Il va s'opposer, avec encore plus de force, de résolution à cette agression militaire patente. Il va s'inspirer des exemples héroïques, des bâtisseurs d'Hattin [NdT : victoire de Saladin en 1187 contre les croisés, conduisant à la libération de Jérusalem] aux martyrs de Maysaloun [NdT : bataille perdue par les nationalistes syriens contre le colonisateur français en 1920], ou encore aux héros de la Grande révolte syrienne de 1925.

La défense du régime national syrien, qui ne baisse pas la tête contre toutes les formes d'agression, refusant l'humiliation et la soumission, c'est défendre le pays, sa souveraineté et son indépendance.

Dans ces circonstances difficiles, pour notre pays comme pour notre peuple, tous les efforts doivent être réalisés pour renforcer tous les fronts : politique, militaire et économique. Le peuple syrien n'est pas seul dans la bataille, il bénéficie du soutien de tous les peuples libres du monde.

Que la honte et le discrédit retombent sur l'impérialisme et ses agents !

Gloire à la noble résistance patriotique !

La Syrie ne pliera pas !

Solidarité-internationale 3 septembre 2013

Les communistes algériens dénoncent l'intervention militaire impérialiste en Syrie

Non à l'intervention militaire impérialiste en Syrie!
Non aux ingérences impérialistes dans les affaires intérieures des peuples!
Non à la guerre entre les peuples !

Les chefs des Etats impérialistes français, anglais et américains annoncent désormais publiquement qu'ils vont bombarder incessamment la Syrie. Ils pensent que leurs puissants moyens de désinformation et de mensonge ont préparé le terrain dans l'opinion pour qu'ils puissent se livrer en toute impunité, sans passer par une décision du Conseil de Sécurité de l'ONU, à une intervention militaire directe contre un pays et un Etat souverains. Le but déclaré est d'abattre le régime syrien, imposer au peuple syrien leurs volontés après avoir été mis en échec depuis plus de deux ans dans leurs tentatives de mettre en place un régime à leurs bottes.

Comme à chaque fois que les Etats impérialistes se préparent à une guerre, ils fabriquent les prétextes justifiant leurs agressions criminelles.

Les va-t-en guerre ont orchestré depuis le 21 août une campagne sans précédent en prétendant que les "lignes rouges" fixées par Obama ont été franchies avec l'usage d'armes chimiques par l'armée syrienne contre les populations civiles dans les faubourgs de Damas.

La ficelle est grosse. La campagne médiatique mondiale des cercles au service des intérêts impérialistes s'est amplifiée et accélérée au moment précis où arrivait en Syrie, après accord de son gouvernement légitime reconnu des instances internationales, une délégation onusienne chargée d'une enquête aux fins de vérification de l'utilisation des armes chimiques. Il faut rappeler que c'est le gouvernement syrien qui a réclamé cette enquête depuis mars dernier lorsque les rebelles ont attaqué par des armes chimiques et tué des dizaines de citoyens qui leur résistaient à Khan al-Assal, dans la région d'Alep. Des images, de toute évidence fabriquées de toutes pièces par les courants bellicistes, ont abreuvé depuis le 21 août les téléspectateurs accusant le gouvernement syrien d'être à l'origine de l'usage d'armes chimiques. Des chiffres invérifiables sur le nombre de victimes de cette attaque ont été répandus par les médias et des ministres comme Fabius dont le soutien inconditionnel à Israël est notoire.

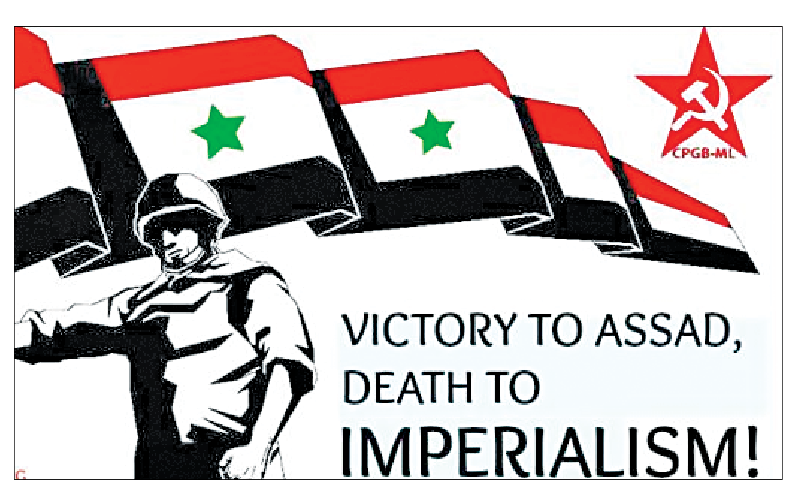
Le gouvernement syrien a démenti catégoriquement ses responsabilités dans cette attaque et fourni les preuves indiquant la fabrication de gaz mortel par les rebelles. Il a également accepté que la délégation onusienne présente à Damas se rende sur les lieux pour enquêter et faire éclater la vérité sur le fondement de ces accusations. Il l'a autorisée à mener cette enquête malgré le fait que son mandat devait se limiter à enquêter sur les attaques chimiques opérées par les rebelles à Khan El Assal. Le bon sens et la situation militaire réelle sur le terrain indiquent au contraire que les accusations portées contre le gouvernement syrien, qui n'a rien d'un gouvernement suicidaire, ne reposent sur aucun fondement. Craignant d'être pris la main dans le sac, les dirigeants français, anglais et américains, soutiennent maintenant que cette enquête ne présenterait plus aucun intérêt. Ils prétendent, au mépris de toute logique scientifique élémentaire, que l'armée syrienne aurait réussi par ses bombardements à effacer les traces de sa prétendue attaque chimique

Les hésitations du gouvernement Obama pour intervenir militairement, comme le désirent certains dirigeants des pays impérialistes et notamment les sociaux démocrates français Hollande et Fabius, traduisent simplement son souci tactique d'éviter de s'embourber dans un nouveau front dont il serait incapable de contrôler l'évolution. Il se peut également qu'il craigne d'être désigné un jour comme l'auteur de ces mensonges flagrants, lorsque la vérité finira par éclater comme elle avait éclaté en Irak, au Kosovo ou dans d'autres pays. Car nul ne peut oublier que c'est sur la base de mensonges, aujourd'hui reconnus, autour d'une prétendue détention d'armes de destruction massive déversés par Bush et ses acolytes néo- conservateurs alors au pouvoir à la Maison Blanche que la guerre a été déclenchée en Irak en 2003. Nul n'oublie les faux charniers de Timisouara en Roumanie qui avaient servi à légitimer l'exécution du chef de l'Etat Céausescou devenu gênant pour les impérialistes.

Les aventures guerrières des impérialistes américains en Irak ou en Afghanistan tout comme celle qui a suivie en Libye, n'ont pas apporté la démocratie dans ces pays, prétexte invoqué pour justifier les ingérences dans les affaires intérieures de ces peuples. Elles se sont soldées par des millions de morts et de blessés, la destruction des infrastructures économiques et la division des populations de ces pays sur une base ethnique ou religieuse. Les gouvernements portés au pouvoir dans ces pays, à la suite de ces interventions, n'ont rien de démocratique, ni ne sont à l'écoute des aspirations sociales

Suite à la page (16)

53 Partis communistes et ouvriers s'opposent à l'intervention militaire impérialiste contre la Syrie



Nous, partis communistes et ouvriers, exprimons notre solidarité avec le peuple syrien et dénonçons l'attaque militaire contre la Syrie préparée par les impérialistes, les Etats-Unis, l'OTAN et l'Union européenne de concert avec leurs alliés afin de défendre leurs intérêts dans la région.

Nous rejetons les prétextes des impérialistes qui, comme l'histoire nous l'a prouvé, ont également été utilisés dans la guerre contre l'Irak ainsi que dans d'autres guerres impérialistes contre la Yougoslavie, l'Afghanistan et la Libye.

Nous appelons la classe ouvrière, les peuples du monde entier à s'opposer et à condamner la nouvelle guerre impérialiste, à exiger des gouvernements de leurs pays qu'ils ne s'engagent pas ni ne soutiennent l'offensive militaire criminelle.

1 – Parti algérien pour la démocratie et le socialisme ;
2 – Parti communiste d'Australie
3 – Parti communiste d'Azerbaïdjan
4 – Tribune progressiste démocratique (Bahrein)
5 – Parti communiste de Biélorussie
6 – Parti du travail de Belgique
7 – Parti communiste de Belgique (Wallonie-Bruxelles)
8 – Parti communiste de Bohême-Moravie
9 – Parti communiste du Brésil
10 – Parti communiste brésilien
11 – Parti communiste de Grande-Bretagne
12 – Nouveau parti communiste de Grande-Bretagne
13 – Parti communiste du Canada
14 – Parti communiste du Chili
15 – Parti communiste de Cuba
16 – AKEL (Chypre)
17 – Parti communiste au Danemark
18 – Parti communiste de Finlande
19 – Parti communiste allemand
20 – Parti communiste unifié de Géorgie
21 – Parti communiste de Grèce
22 – Parti ouvrier hongrois
23 – Parti Tudeh d'Iran
24 – Parti communiste d'Irlande
25 – Parti des communistes italiens
26 – Parti communiste jordanien
27 – Parti socialiste de Lettonie
28 – Front populaire socialiste de Lituanie
29 – Parti communiste du Luxembourg
30 – Parti communiste de Malte
31 – Parti communiste du Mexique
32 – Parti communiste de Norvège
33 – Parti du peuple Palestinien
34 – Parti communiste palestinien
35 – Parti communiste du Pakistan
36 – Parti communiste philippin
37 – Parti communiste de Pologne
38 – Parti communiste portugais
39 – Parti communiste des peuples d'Espagne
40 – Parti communiste de Suède
41 – Parti communiste du Soudan
42 – Parti communiste de la Fédération de Russie
43 – Parti communiste ouvrier de Russie
44 – Parti communiste d'Union soviétique
45 – Parti communiste de Slovaquie
46 – Parti communiste syrien
47 – Parti communiste syrien (unifié)
48 – Parti communiste du Tadjikistan
49 – Parti communiste de Turquie
50 – Parti du travail de Turquie (EMEP)
51 – Parti communiste d'Ukraine
52 – Union des communistes d'Ukraine
53 – Parti communiste du Vénézuela

Solidarité Internationale 30 août 2013

Déclaration du Ministère des Affaires étrangères de Cuba sur la Syrie

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Cuba a publié une déclaration rejetant les menaces américaines contre la Syrie, que nous reproduisons intégralement ci-dessous :

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Cuba a appris avec une profonde inquiétude, la déclaration faite le 31 Août par le Président des États-Unis, Barack Obama, dans laquelle il a annoncé sa décision d'entreprendre une action militaire contre la Syrie.

En ignorant les tentative en cours pour parvenir à une solution politique au conflit, sans présenter aucune preuve et avec un mépris total de l'avis de nombreux pays , y compris certains de ses principaux alliés et les Nations Unies, le Président des États-Unis a annoncé

Suite à la page (16)

Le Parti communiste syrien appelle à renforcer la résistance nationale contre l'offensive impérialiste

Par Thierry Meyssan

Les événements que nous venons de vivre depuis le 21 août (annonce du bombardement allié de la Syrie rejeté par la Chambre des Communes) ne sont pas une compétition entre grandes puissances coloniales, mais marquent la révolte des peuples occidentaux contre leurs dirigeants. Pour Thierry Meyssan, les Occidentaux affrontent désormais leurs contradictions : exploiter le reste du monde sous leur férule ou vivre en paix sous l'empire de la Raison. Cet article, publié ce matin en Syrie et en Italie, a été écrit avant l'annonce par Barack Obama de la consultation du Congrès des Etats-Unis.



Voltaire et Rousseau. Les deux philosophes, qui représentaient les aspirations de classes sociales distinctes, remirent en cause l'ordre du monde. À la domination de l'homme blanc et de sa religion, ils préféraient la Raison

Comme dans une tragédie grecque, les Occidentaux qui annonçaient bombarder la Syrie dans l'heure n'ont rien fait et s'entre-déchirent. « Ceux que les Dieux veulent détruire, ils commencent par les rendre fous », disait Euripide.

D'un côté les leaders des États membres permanents du Conseil de sécurité, Barack Obama, David Cameron et François Hollande ; de l'autre leurs peuples. D'un côté, l'hybris (ὕβρις), la démesure des dernières grandes puissances coloniales ; de l'autre, les Lumières de la Raison. Face à eux, les Syriens, silencieux et endurants, et leurs alliés, Russes et Iraniens, aux aguets.

La pièce qui se joue n'est pas un énième épisode de la domination mondiale, mais un moment charnière tel que l'Histoire n'en a pas connu depuis 1956 et la victoire de Nasser au Canal de Suez. À l'époque, le Royaume-Uni, la France et Israël durent renoncer à leur rêve colonial. Certes, il y eu encore les guerres d'Algérie, du Vietnam et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, mais l'élan qui avait placé l'Occident à la tête du monde s'était brisé.

Ce rêve fut pourtant ravivé par George W. Bush à la conquête de l'Irak. Voyant leur économie s'essouffler et croyant à la disparition prochaine du crude oil (selon la théorie du « pic pétrolier »), les multinationales US usèrent des armées alliées pour recoloniser l'Orient. Durant un an, une société privée, l'Autorité provisoire de la Coalition, gouverna et pilla l'Irak. Ce rêve devait se poursuivre en Libye, en Syrie et au Liban, puis en Somalie et au Soudan, avant de culminer en Iran, selon les révélations du général Wesley Clark, ancien commandeur de l'Otan.

Toutefois, l'expérience irakienne aura montré que, même exsangue après des années de guerre contre l'Iran et des années de sanctions, il n'est pas possible de coloniser un peuple éduqué. La différence de statut entre les Occidentaux sachant lire et écrire, et maîtrisant la poudre, et le reste du monde a disparu. Et même les peuples les plus ignares regardent la télévision et réfléchissent aux relations internationales.

Ce paradigme a un corolaire : les peuples occidentaux ne sont pas assoiffés de sang. Ils étaient partis sûrs de leur supériorité à l'assaut du monde et en sont revenus meurtris. Ils refusent aujourd'hui de reprendre cette aventure criminelle au seul bénéfice de leurs capitaines d'industrie. C'est le sens du vote de la Chambre des Communes rejetant la motion d'attaque de la Syrie soumise par David Cameron.

Les peuples ont-ils une conscience nette de leurs actes ? Certes non. Rares sont les Occidentaux, Européens et Nord-Américains, qui ont compris comment l'Otan provoqua la sécession de Benghazi et la fit passer pour une révolution contre Mouamar el-Kadhafi, avant d'écraser le pays sous un déluge de bombes. Rares sont ceux qui ont reconnu dans le drapeau de l'Armée syrienne libre, vert, blanc et noir, celui de la colonisation française. Pourtant tous savent que c'est de cela dont il s'agit.

La communication de Downing Street et de la Maison-Blanche stupéfie d'arrogance. Dans leur note sur la légalité de la guerre, les services du Premier ministre britannique soulignent que le Royaume-Uni peut intervenir en dehors d'un mandat du Conseil de sécurité pour empêcher la commission d'un crime, pourvu que son intervention soit exclusivement dirigée vers ce but et soit proportionnelle à la menace. Mais comment prétendre empêcher une armée d'utiliser des armes chimiques en bombardant son pays ?

La Maison-Blanche a, quant à elle, diffusé une note de ses services de renseignement assurant avoir la « certitude » de l'usage d'armes chimiques par la Syrie. Fallait-il dépenser plus

Suite à la page (16)

A la veille de la guerre contre la Syrie John Kerry « à la manière de Colin Powell »

Par Alex Lantier



Kerry n'a pas été capable d'avancer le moindre fait, en dehors de ses propres allégations atroces, pour justifier l'affirmation que les forces du président syrien Bachar al-Assad avaient perpétré une attaque chimique à Ghouta

Hier, le secrétaire d'Etat américain John Kerry est apparu à la télévision nationale pour prononcer une longue déclaration mensongère visant à préparer l'opinion publique à une attaque imminente des Etats-Unis et de l'OTAN contre la Syrie. John Kerry l'a faite « à la manière de Colin Powell. »

Le 5 février 2003, Powell, alors secrétaire d'Etat dans le gouvernement Bush, prononçait devant les Nations unies un discours tristement célèbre. Pendant deux heures, photos, cartes et bandes sonores à l'appui, le chef de la diplomatie américaine avait plaidé en faveur d'une guerre contre l'Irak. Il avait affirmé que les preuves qu'il présentait montraient que l'Irak disposait d'armes de destruction massive (ADM) qu'il était sur le point d'utiliser contre le monde.

Les médias et les politiciens des deux partis avaient acclamé la prestation de Powell en déclarant que l'ancien général avait apporté la preuve écrasante que l'Irak possédait d'énormes programmes d'ADM. Six semaines plus tard, les bombes pleuvaient sur l'Irak alors que débutait l'invasion américaine.

Le discours de Powell était un tissu de mensonges. Pas la moindre de ses affirmations relatives à un concentré d'uranium « yellowcake » (gâteau jaune) du Niger, à des tubes d'aluminium ou à des laboratoires mobiles d'armes n'était vraie. A l'époque, le WSWS avait écrit que le dossier en faveur de la guerre était « une farce diplomatique regorgeant de cynisme et de tromperie… fondée sur un mensonge colossal, à savoir que l'invasion imminente concernait des armes de destruction massive irakiennes et la menace présumée que Bagdad représentait pour la sécurité des Etats-Unis et la paix dans le monde. » Cela s'avéra effectivement être une farce diplomatique fondée sur un mensonge colossal.

Le discours prononcé dix ans plus tard par Kerry n'est pas moins malhonnête et pas moins cynique. En effet, en comparaison, la présentation de Powell était un chef-d'œuvre, riche en détails.

La totalité du dossier de Kerry contre le régime syrien consiste en une dénonciation morale générale des armes chimiques. En décrivant des « images bouleversantes » de victimes des présumées frappes à l'arme chimique contre Ghouta, il a dit : « Le massacre aveugle de civils, le meurtre de femmes, d'enfants et de passants innocents par des armes chimiques est d'une indécence morale. »

Le gouvernement des Etats-Unis ainsi que ses alliés en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne ne sont nullement en position de faire la leçon au monde sur « l'indécence morale » de la guerre chimique ou sur toute autre sujet. Une documentation complète des crimes de guerre et des atrocités commises par l'impérialisme américain et européen remplirait plusieurs volumes.

Washington a empoisonné des villes irakiennes entières avec de l'uranium appauvri et du phosphore blanc. Avant cela, les Etats-Unis avaient largué sur le Vietnam 75 millions de litres d'Agent orange, une arme chimique qui avait touché des millions de gens. Les Etats-Unis sont l'unique pays au monde à avoir utilisé l'arme nucléaire contre des villes sans défense, pas une fois mais deux fois, sur Hiroshima et Nagasaki. Avec les puissances impérialistes européennes, qui

Suite à la page (15)

Le mensonge tarifé !

Par Fidel Castro Ruz



La guerre qu'on prépare contre la Syrie est construite sur le mensonge

De graves événements sur le point de survenir me poussent à prendre la plume. A notre époque, tous les dix ou quinze ans, notre espèce court des dangers de disparition réels.

Ni Obama ni personne d'autre ne pourrait garantir qu'il n'en soit ainsi. Je le dis par réalisme, car seule la vérité pourra nous offrir un peu plus de bien-être et un souffle d'espoir. En matière de connaissances, nous sommes devenus majeurs, et nous n'avons pas le droit de leurrer autrui ni de nous leurrer nous-mêmes.

L'immense majorité de l'opinion publique connaît assez bien le nouveau danger qui frappe à nos portes.

Il ne s'agit pas seulement du fait que les missiles de croisière soient braqués sur des objectifs militaires en Syrie, mais que le peuple de ce courageux pays arabe, situé au cœur même d'une région habitée par plus d'un milliard de musulmans dont l'esprit de lutte est proverbial, ait déclaré qu'il résistera jusqu'à son dernier souffle à toute attaque.

Tout le monde sait que Bachar Al-Assad n'était pas un homme public. Il a fait des études de médecine et il s'est spécialisé en ophtalmologie en 1988. Il a joué un rôle politique à la mort de son père Hafez Al-Assad en 2000 et a assumé son poste à la mort accidentelle d'un de ses frères.

Tous les membres de l'OTAN sont des alliés inconditionnels des Etats-Unis, ainsi que quelques pays pétroliers dans ce Moyen-Orient qui assure une grande part de la production mondiale de combustibles d'origine végétale que la Nature a accumulés tout au long de milliards d'années. En revanche, la production d'énergie provenant de la fusion nucléaire de particules d'hydrogène tardera au moins

Suite à la page (15)

Suite de la page (3) Grand'Anse...

ainsi que les droits constitutionnels du peuple haïtien, si celui-ci exige le départ, alors FanmiLavalas suivra ce chemin.

Tous les délégués, d'une seule voix, disent que « C'est au carrefour des élections qu'ils aimeraient que le peuple haïtien sanctionne ce gouvernement, surtout que, la voie démocratique et constitutionnelle n'est pas l'apanage des duvaliéristes et néo-duvaliéristes ».

Le rassemblement du 17 Août, organisé par la Coordination départementale de FanmiLavalas à Jérémie, prouve clairement, que cette Organisation politique s'arc-boute sur le peuple haïtien, la seule force légitime qui puisse garantir un pouvoir démocratique, constitutionnel, pouvant transformer qualitativement la situation d'Haïti FanmiLavalas puise, tire sa force du peuple et des véritables amis du peuple. Elle n'a de redevance qu'envers le peuple haïtien. C'est pourquoi son idéologie, son programme se mesurent à la dimension du peuple haïtien, de ses revendications, de ses aspirations.

Après la Grand'Anse, les autres départements se rassembleront à leur tour, pour former cette immensité lavalassienne, engagée dans une énergique bataille pour la conquête démocratique et le maintien du pouvoir au prorata du peuple haïtien.

Le département de la Grand'Anse dans l'état actuel de la situation du pays, est un des greniers d'Haïti. Malheureusement, ce département demeure enclavé. Malheureusement aussi, les incendiaires coups d'Etat des 29 et 30 septembre 1991 et du 29 février 2004, n'ont pas laissé les mains libres à notre légitime et constitutionnel gouvernement, dans son projet de désenclavement dudit département, par la construction de la route reliant Jérémie à Port-au-Prince en traversant les Nippes. Heureusement, l'Organisation n'est pas morte et le projet reste encore vivant. Un jour viendra où le peuple haïtien pourra évaluer l'ampleur, la profondeur et la grandeur de l'organisation Politique Lavalas au pouvoir.

Suite de la page (3) Persécution...

celui du Sri Lanka quand 111 des leurs ont violé le droit des Haïtiens, alors qu'ils n'ont payé comme sanction que de leur renvoi du pays. Et en plus, nous avons des militaires des Nations Unies qui ont contaminé les haïtiens à travers une action criminelle, nous attendons leur réponse pour ce crime.

Ils sont très paniqués devant le délai de 60 jours que BAI et IJDK leur avaient donné pour qu'ils se présentent devant le tribunal pour répondre de leurs crimes.

H.L.- Donc, c'est un dossier qui les panique dans un certain sens ?

P.F.- Dans un certain sens, oui, parce qu'ils ne veulent pas que cette question de la MINUSTAH et du Choléra devienne une affaire politique. Tout comme nous leur avons dit, nous pensons que la solution est dans leurs mains. Ils avaient 60 jours. Leur première réponse a été très révoltante. En 3 lignes ils ont dit que le dossier n'était pas recevable. Cela a révolté tout le peuple haïtien. Le peuple haïtien continue aujourd'hui encore à se révolter. Et s'ils n'ont pas entendu la voix du peuple, c'est tout simplement parce que le peuple s'organise davantage pour donner la réponse qu'il faut aux Nations Unies.

Donc pour nous, leur panique vient surtout du contexte des élections en Haiti et non pas une panique devant plus de 8120 citoyens qui ont perdu leurs vies dans le choléra et plus de 600 mille autres déjà affectés du choléra.

A suivre

Suite de la page (6)

Sou baz sa yo, nou menm òganizasyon popilè ki siyen nòt sa a, ap pwopoze tout sektè ki gen bon volonte, k ap chache yon solisyon nasyonal pou wete peyi a nan katchouboube yo mete l la, **epi fòse palmantè yo pran responsabilite yo fas ak rejim kaletèt Martelly-Lamothe la.**

Pou n rive nan brase lide sa yo, nou mande mas pèp la rete je kale, kontinye mobilizasyon an nan tout peyi a e menm nan dyaspora a pou rive kapote rejim kaletèt sa a. An n mete fren a pwojè okipan yo, k ap fè tout kalte konplo pou kenbe bout tè papa Desalin lan anba grif yo, pou mas yo pa kontinye jemi nan grangou, nan lamizè, nan inyorans, nan fènwa, ak chenn esklavaj la nan sèvo yo anba pat nouvo kolon yo.

Nou voye jete ni pwojè antidemokratik-kaletèt la ni pwojè demokrasi pèpè enperyalis yo. Dyalòg san patisipasyon òganizasyon popilè ak peyizan konsekan yo se ranfòse okipasyon an nan peyi a, se ranfose lamizè ak grangou mas pèp la. An n gonfle venn nou pou n konbat tout vye pwojè sa yo e tabli yon gouvènman popilè serye ki granmoun tèt li e ki pou fè bon jan eleksyon lib, enkliziv, demokratik e onèt.

ABA TOUT PWOJE ANTI-DEMOKRATIK!
ABA TOUT PWOJE DEMOKRASI PEPE!
ABA OKIPASYON!
VIV LIT PEP LA !
VIV AYITI !
VIV BON JAN DEMOKRASI!

Men lis òganizasyon ki siyen nòt sa a.
KOD
TET KOLE OGANIZASYON POPILE YO
MOLEGHAF
MOSSOH
GERES
MRH
OJPAP
PLATFOM NASYONAL POPIPLE

Pou otantifikasyon:
Pierre Michael Joseph tel : 47336311
Oxygène David tel : 38025837
Met Mario Joseph tel : 37019879

Suite de la page (14)

ont été les premières à utiliser du gaz toxique, ils sont collectivement responsables de la mort de millions de personnes.

Bien qu'il invoque l'« indécence morale » des tueries aveugles à l'arme chimique, le gouvernement Obama continue de financer la junte militaire égyptienne qui a massacré ces derniers mois des milliers de manifestants non armés qui étaient descendus dans la rue.

Kerry n'a pas été capable d'avancer le moindre fait, en dehors de ses propres allégations atroces, pour justifier l'affirmation que les forces du président syrien Bachar al-Assad avaient perpétré une attaque chimique à Ghouta.

Au lieu de cela, il a dit: « Notre compréhension de ce qui s'est déjà produit en Syrie repose sur des faits, informée par la conscience et guidée par le bon sens… Des armes chimiques ont été utilisées en Syrie. De plus, nous savons que le régime détient ces armes. Nous savons que le régime à la capacité de le faire au moyen de roquettes. »

De tels arguments ne prouvent rien du tout. Bien que Kerry ait préféré le taire, ce n'est un secret pour personne que les milices de l'opposition qui sont soutenues par les Etats-Unis ont accès à des armes chimiques et qu'elles les ont utilisées. Des groupes de l'opposition ont affiché sur YouTube des videos où ils se vantent de leur capacité à fabriquer du gaz toxique. Des responsables de l'ONU ont déclaré à maintes reprises que des enquêtes menées en Syrie avaient montré que c'était des forces d'opposition et non le régime d'Assad qui étaient responsables des précédentes attaques chimiques.

La CIA, qui a été transformée en une organisation paramilitaire mondiale lourdement armée, a accès à de telles armes et pourrait facilement les rendre accessibles à l'opposition.

L'affirmation de Kerry selon laquelle les accusations qu'il porte contre la Syrie sont fondées sur « le bon sens » est fausse : le bon sens, appliqué à la situation en Syrie, laisse précisément penser le contraire.

L'opposition est en déroute car elle est en train de perdre la guerre ; son unique espoir est une intervention militaire massive de la part de ses partisans aux Etats-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. L'attaque aux armes chimiques, précédemment décrite par le gouvernement Obama comme une « ligne rouge » à ne pas franchir, fournit le prétexte souhaité pour cette intervention.

Dans une autre déclaration remarquable, Kerry a reconnu par voie détournée que Washington n'a pas l'intention de fournir des preuves pour concrétiser les allégations proférées contre Assad. Il a déclaré, « comme Ban Ki-moon l'a dit la semaine passée, l'enquête de l'ONU ne déterminera pas qui a utilisé les armes chimiques, mais seulement si de telles armes ont été utilisées, une estimation qui est d'ores et déjà claire et nette pour le monde entier. » Ceci revient à dire, qu'indépendamment de ce que l'enquête apportera quant à l'identité des assaillants, Washington s'en servira comme prétexte pour attaquer le gouvernement syrien.

Après avoir exigé que la Syrie accorde un accès « illimité » pour enquêter sur la présumée attaque, Kerry répond à l'acceptation de cette demande par le gouvernement syrien en déclarant que cela n'a, de toute manière, pas d'importance vu que c'est arrivé « trop tard pour être crédible. » Toutes les demandes ne visent qu'à ouvrir la voie à la guerre. A part ouvrir le pays à l'occupation étrangère, il n'y a rien que le gouvernement syrien puisse faire pour satisfaire les ultimatums de l'impérialisme américain.

Quelques mois seulement après son discours de 2003 sur l'Irak, il était clairement apparu que Powell avait menti effrontément. Dans les mois à venir, Kerry, le manifestant d'antan contre la guerre du Vietnam, sera lui aussi pris dans le tissu de mensonges qui sous-tend la politique guerrière des Etats-Unis à l'encontre de la Syrie.

Wsws 27 août 2013

Suite de la page (14)

soixante ans. Entretemps, les gaz à effet de serre continueront de s'accumuler à un rythme élevé, par suite d'énormes investissements en technologies et en équipements.

On affirme par ailleurs que nombre de fonctions confiées aujourd'hui à la police, telles que les contraventions et d'autres, seront réalisées par des robots en 2040, dans à peine vingt-sept ans. Les lecteurs peuvent-ils s'imaginer combien il sera difficile de discuter avec un robot capable de faire des millions d'opérations par minute ?

Voilà quelques heures à peine, lundi 26 août, des dépêches d'agence de presse bien connues pour les services sophistiqués qu'elles rendent aux Etats-Unis, se sont attachées à divulguer la nouvelle qu'Edward Snowden avait dû s'établir en Russie parce que Cuba avait cédé aux pressions de Washington.

J'ignore si quelqu'un, quelque part, a dit quelque chose ou non à Snowden, car ce n'est pas ma fonction. Je me contente de lire autant que je peux des nouvelles, des opinions et des livres publiés dans le monde. J'admire le courage et la justesse des déclarations de Snowden qui a, de mon point de vue, prêté un grand service au monde en révélant la politique malhonnête jusqu'à l'écœurement du puissant Empire qui ment et trompe tout le monde. En revanche, je ne serais pas d'accord que quelqu'un, quels que soient ses mérites, parle au nom de Cuba.

Le mensonge tarifé. Qui l'affirme ? Le journal russe Kommersant. Quel est ce torchon ? Selon l'agence Reuters, ce journal cite des sources proches du département d'Etat étasunien : « La raison en est que Cuba a fait savoir au dernier moment aux autorités qu'elles devaient empêcher Snowden de monter à bord du vol d'Aeroflot. »

« Selon ce journal, [...] Snowden a passé un ou deux jours au consulat russe de Hong Kong pour faire connaître son intention de se rendre en Amérique latine via Moscou ».

Si je voulais, je pourrais parler de ces questions que je connais bien. J'ai observé aujourd'hui avec un intérêt spécial la visite du président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro, à bord du navire amiral du détachement naval russe arrivé dans ce pays, après avoir fait escale à La Havane et au Nicaragua. Plusieurs vues m'ont impressionné. Entre autres, l'ampleur des mouvements de ses nombreux radars, capables de contrôler les activités opérationnelles du bâtiment en toute circonstance.

Nous avons étudié par ailleurs les activités de ce journal mercenaire, Kommersant. A son époque, il fut l'un des médias les plus pervers au service de l'extrême droite contre-révolutionnaire, ravie aujourd'hui de voir le gouvernement conservateur et laquais de Londres expédier ses bombardiers à sa base aérienne de Chypre afin qu'ils soient prêts à larguer leurs bombes sur les forces patriotiques de l'héroïque Syrie, tandis qu'en Egypte, connue comme le cœur du monde arabe, des milliers de personnes sont assassinées par les auteurs d'un coup d'Etat éhonté.

C'est dans cette atmosphère que les moyens navals et aériens de l'Empire et de ses alliés s'apprêtent à organiser un génocide contre les peuples arabes.

Il est tout à fait clair que les Etats-Unis tenteront toujours d'exercer des pressions sur Cuba, comme ils le font sur l'ONU et sur toute institution publique ou privée du monde. C'est là une des caractéristiques de leurs administrations, et on ne saurait en attendre autre chose. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en vain que l'on résiste depuis, cinquante-quatre ans – et tout le temps qu'il faudra – et que l'on se défend inlassablement face au blocus économique criminel du puissant Empire.

Notre plus grosse erreur est de n'avoir pas été capable d'en apprendre bien plus, bien plus vite.

Fidel Castro Ruz
27 août 2013

Suite de la page (14)

de 50 milliards de dollars annuels pour accoucher d'une théorie du complot dénuée de la moindre preuve tangible ? En 2001 et en 2003, l'accusation faisait loi. Colin Powell pouvait attaquer l'Afghanistan en promettant d'apporter ultérieurement les preuves de l'implication des Talibans dans les attentats du 11-Septembre, et ne jamais les transmettre au Conseil de sécurité. Il pouvait faire écouter de fausses interceptions téléphoniques et brandir une fiole de faux anthrax, avant de raser l'Irak et de présenter ses excuses pour ces mensonges. Mais aujourd'hui l'Occident affronte ses contradictions entre partisans de la colonisation et des Lumières.

Ce qui se joue à propos de la Syrie, c'est bien l'avenir du monde. Les dirigeants des États occidentaux, toujours à la poursuite de profits et de pouvoir, ne parviennent plus à exploiter leurs peuples et tournent leurs ambitions vers l'extérieur. Ils sont désavoués par les représentants de leurs peuples. Le vote des Britannique serait sans aucun doute celui des Français, si l'Assemblée nationale était appelée à se prononcer, et sera peut-être celui des États-Unis, lorsque le Congrès sera consulté.

En attendant, plutôt que de résoudre leurs problèmes économiques internes, Washington, Londres et Paris rivalisent de déclarations grandiloquentes et belliqueuses, se dévorant sur les ruines de leurs gloires éteintes.

Réseau Voltaire 1er septembre 2013

Suite de la page (13)

sa détermination à accomplir des actes qui violent le Droit International et la Charte des Nations Unies causant plus de morts et de destructions qui va conduire, inévitablement, à l'intensification du conflit qui traverse la nation arabe.

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Cuba exhorte les membres du Conseil de Sécurité pour éviter toute rupture de la paix et arrêter l'intervention militaire qui menace la sécurité internationale dans cette région instable du monde.

Cuba considère que l'Assemblée Générale, le seul organisme des Nations Unies qui représente tous les pays, est aussi responsable de l'arrêt de l'agression, surtout quand il est prévisible que le Conseil de Sécurité, en dépit de la prééminence des États-Unis dans cet organe, ne peut prendre une décision. L'Assemblée, dans l'exercice de ses pouvoirs, doit répondre de toute urgence et prendre les mesures nécessaires.

Le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies devrait être directement impliqué dans la prévention des actes que le Président des États-Unis a donné comme faits presque inévitables. Son devoir serait d'effectuer des gestions diplomatiques urgentes et vigoureuses avec le gouvernement américain pour tenter de sauver la responsabilité écrasante de sa charge avec la paix et la stabilité mondiales.

Le Groupe des 20 se réunira à Saint-Pétersbourg, en Russie, les 5 et 6 Septembre. Cette instance, avec la participation de plusieurs dirigeants du monde ne pouvait pas échapper à l'obligation de discuter avec le président des États- Unis la situation créé et de prendre des mesures concrètes à cet égard.

Si nous ne lui cacherions pas la vérité et il ne serait pas constamment inondé d'information tendancieuse, manipulée et incomplète, le peuple américain, qui dans les guerres successives à partir de Vietnam à ce jour a souffert la mort de dizaines de milliers de ses jeunes, ne resterait pas indifférent à une nouvelle conflagration qui causera une grande perte de vies et qui finalement réclamera sa responsabilité aux politiciens corrompus et aux médias mensongers.

Il faudrait voir la réaction du Congrès américain quand il reprend sa session, le 9 Septembre et devra choisir entre le début d'une nouvelle guerre et la préservation de la paix internationale, entre la vie et la mort.

Si, comme le Parlement britannique, il rejette les tentatives d'agression annoncée par le Président, il aura fait une contribution précieuse et surprenante à la paix mondiale et au système politique de son pays très interrogé. S'il les approuve, il devra supporter les conséquences face aux implacables enregistrements de l'historique.

Cuba lance également un appel aux leaders d'opinion des États-Unis et du monde d'empêcher que la loi de la jungle prévale sur la santé mentale, et de lancer des attaques illégales et illégitimes contre d'autres pays, et tenter de supplanter la diplomatie avec la guerre.

Cuba appelle aussi les dirigeants pacifistes, religieux, les jeunes et les étudiants, les travailleurs, les artistes et les intellectuels, les mouvements sociaux, les forces progressistes et tous ceux qui rejettent la guerre, à se mobiliser pour s'opposer à la décision du Président des États-Unis d'attaquer la nation arabe.

Le Ministère des Affaires étrangères appelle également à la préservation de la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et le droit à l'autodétermination de son peuple, et à promouvoir la résolution des conflits par la voie diplomatique, sans autre effusion de sang.

Ministère des Affaires étrangères de la République de Cuba.

ACN La Havane, 2 Septembre 2013

Suite de la page (13)

de leurs peuples. Ce sont des pantins des puissances impérialistes.

En vérité, ce que les puissances impérialistes redoutent le plus, c'est que le peuple syrien à la lumière de ces deux années de conflit qui déchire son pays et le divise, les souffrances qu'il a subies - des dizaines de milliers de civils et militaires syriens tués, blessés, des centaines de milliers de réfugiés - trouve le chemin susceptible de le conduire au rétablissement de la paix dans le cadre de la sauvegarde de sa souveraineté et de son unité territoriale. Le gouvernement légitime et son armée, qui jouissent de l'appui de la majorité du peuple syrien, étaient en train d'infliger une défaite à la stratégie d'ingérences des impérialistes et des monarques.

Cela ne pouvait évidemment par réjouir les va-t-en guerre impérialistes qui veulent contrôler les ressources énergétiques et les voies de leur acheminement de la région du proche et du Moyen-Orient.

C'est pourquoi ils menacent de recourir au pire pour abuser et intimider les peuples de la région et du monde quand leurs plans machiavéliques ne réussissent pas.

L'intervention impérialiste en Syrie aura pour conséquences de semer le chaos et des malheurs décuplés dans ce pays et, par effet de dominos, dans l'ensemble des pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord. Une déflagration à grande échelle n'est pas à exclure.

Les communistes algériens appellent leur peuple et tous les peuples du monde à ne pas se laisser intimider et tromper. Ils les appellent à organiser une riposte de masse contre les menaces et les préparatifs bellicistes impérialistes. Ils doivent exiger et oeuvrer pour qu'un terme soit mis aux ingérences impérialistes criminelles dans les affaires internes des peuples, à leurs interventions militaires destinées à dicter leurs volontés aux peuples en proie à des conflits internes.

Solidarité Internationale 29 août 2013

Suite de la page (12)

de blessures, de torts causés à un peuple dont le souci majeur est de vivre dans un Etat de droit. Comme disait l'autre, "dans un Etat de droit tout est droit". Donc, il n'y a pas d'espace pour l'arbitraire, encore moins pour la tyrannie.

Nous devons profiter de ce vacarme occasionné par la mort suspecte du juge Joseph pour trancher, une fois pour toute, sur toutes les questions de justice qui restent pendantes depuis la naissance de la nation haïtienne le 1er janvier 1804.

Pour être certain de réaliser cette mission patriotique, nous devons, malgré nos différences, en tant que législateurs, être animés du seul souci de servir la cause de la loi. Dans ce moment crucial de notre vie de peuple, nous devons lutter sans relâche pour que force soit restée à la loi. Ne pas assumer sans défaillance aucune cette noble tâche pour sortir le pays de l'impasse constituera un acte de trahison de l'Etat de droit.

S'il existe un pays de la planète où les droits des gens sont systématiquement bafoués, il s'appelle Haïti. On dirait que les autorités détentrices du pouvoir de faire respecter les droits ont pris le malin plaisir de se détourner de ce noble but pour agir en bourreau à l'égard de la population.

Défenseurs des valeurs républicaines, en dépit de tout, nous sommes condamnés à accomplir ensemble des actions méritoires pour sortir la République de l'impasse. Nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour vaincre définitivement les tenants de l'ancien régime fondé sur le pouvoir absolu dénoncé par Montesquieu dans « l'esprit des lois » et les conduire ensuite à la déchéance totale.

Nous devons profiter de cet incident criminel pour extirper le pays de ce mal endémique qu'est la tyrannie. Nous devons faire en sorte qu'Haïti devienne effectivement un Etat de droit. Nous n'avons pas à fuir devant cette responsabilité. Nous devons aller jusqu'au bout et nous sentir obligés d'adhérer à cette démarche en vue de retrouver la paix sociale. Il y va de l'intérêt national que la paix et l'ordre soient restaurés et la loi respectée sur toute l'étendue du territoire.

Depuis quelque temps, l'expression « Etat de droit » hante les discours. Tout le monde en parle : simples citoyennes et citoyens, militants dans le domaine de la justice et du droit, notamment L'Amicale des Juristes. Les dirigeants actuels en ont fait un miroir aux alouettes, un sujet de propagande stérile pour enfoncer davantage le pays dans le mensonge.

Compte tenu de la fonction assignée par la Constitution haïtienne au Parlement, les actions susceptibles de conduire à un Etat de droit relèvent naturellement de nous, parlementaires. C'est pourquoi, la Commission invite le Parlement à se l'approprier en vue d'un usage correct et sincère.

Le peuple se plaint de constater qu'il y a, au niveau du Parlement, une absence quasi totale de discours sur la notion « Etat de droit ». Est-ce le cas de dire que l'institution parlementaire abandonne son propre terrain au profit de ceux qui agissent en de véritables usurpateurs pour mieux galvauder cette notion ?

En effet, il est temps de nous ressaisir, chers collègues. Au nom de quel « Etat de droit », les élections pour le renouvellement des membres des collectivités territoriales et du tiers du sénat n'ont pas pu avoir lieu après des années d'expiration de mandat des élus concernés. D'aucuns disent regretter que les dérives les plus colossales enregistrées dans l'exercice de la vie publique haïtienne le sont par le fait que le parlement a toujours négligé de jouer le rôle d'avant-garde du droit et de la démocratie que lui confère la Constitution de 1987.

Tant que les problèmes de fond ne sont pas évoqués par le Parlement dans toute leur acuité, c'est en vain, vraiment en vain, qu'on parlera de Justice, de droit, d'Etat de droit et de Démocratie. Les mesures de redressement souvent annoncées en grande pompe par les différents chefs de gouvernement lors de la déclaration de leurs politiques générales au Parlement, ne sont que pour faire dormir le peuple. Malheureusement, dans bien des cas, certains Députés, se laissant prendre au piège des démagogues, ont pris l'habitude de voter inconsciemment pour le maintien du statu quo. La Commission pense que ces députés finiront un jour par se raviser.

Seule une volonté politique empreinte de sincérité et de ténacité est susceptible de mettre Haïti sur les rails. Aucune société ne peut prétendre pouvoir gagner la bataille de l'Etat de droit si le Parlement, plaque tournante de la vie publique et de la démocratie, ne juge pas opportun de s'y impliquer à fond. Les diverses requêtes citoyennes abondent en ce sens.

De la date de la promulgation de la Constitution de 1987 à nos jours, nous mettons quiconque en défit de nous rappeler à quel moment de notre récente histoire un Président haïtien avait jugé nécessaire d'obtempérer même à une seule disposition de la Constitution. Au lieu d'aménager un terrain propice à l'application de cette Constitution, ils ont préféré se mettre tous en rébellion contre le pouvoir de la loi, oubliant le fait que « les défaites du droit sont toujours provisoires ».

Députés du peuple que nous sommes, nous avons suffisamment de provisions constitutionnelles pour redresser la barque comme il se doit. Nous ne pouvons pas accuser la Constitution, comme le font souvent les tenants de l'ordre ancien, d'être une source d'instabilité. D'ailleurs, comment rendre responsables les normes, œuvres des hommes et des femmes sans engager, au départ, la responsabilité de ces derniers. Lorsqu'un Etat atteint un niveau de déclin pareil au nôtre, au premier chef, on ne doit s'en prendre qu'aux dirigeants. Il est évident que tous manquements, dans le domaine de la vie publique, leur soient imputables. Les simples citoyens ont aussi leur lot de responsabilités dans le déclin de l'Etat pour avoir pris le malin plaisir de le pourvoir de dirigeants non imbus des affaires publiques.









L'administration Obama valide une intox israélienne

Le ministre de la Défense Chuck Hagel, le secrétaire d'État John Kerry, la conseillère de sécurité nationale Susan Rice et le directeur national du Renseignement James Clapper ont tenu une réunion à huis clos sur la Syrie avec des leaders du Congrès, jeudi 29 août 2013.

Selon le représentant Elliot Engel, qui préside la minorité démocrate à la Commission des Affaires étrangères, l'administration Obama a confirmé l'interception de communication du gouvernement syrien attestant sa responsabilité dans les attaques chimiques du 21 août, telle que révélée par Foreign Policy.

Or, ces « interceptions » sont en réalité d'origine israélienne [1]. Elliot Engel est un militant sioniste. Membre de l'US Committee for a Free Lebanon qui organisa la « Révolution du Cèdre » [2], il rédigea, en 2002, le Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act (Loi sur les comptes que la Syrie doit rendre et la restauration de la souveraineté libanaise), autorisant le président des États-Unis à entrer en guerre contre la Syrie sans avoir à repasser devant le Congrès. Ce texte, adopté par le Congrès et signé par George W. Bush, est toujours en vigueur.

Notes

[1] « Le rôle d'Israël dans l'annonce de l'attaque contre la Syrie », Réseau Voltaire, 30 août 2013.

[2] « Les plans de l'US Committee for a Free Lebanon », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 8 mars 2005.

Réseau Voltaire 30 août 2013

La Russie affirme avoir des preuves que les « rebelles » ont commis l'attaque chimique

Par Pepe Escobar

Khalil Harb, du journal libanais As-Safir, a confirmé il y a quelques minutes à mon grand ami Claudio Gallo, un article publié en arabe il y a deux jours, en citant une source russe.

Selon la source, l'ambassadeur de Russie au Conseil de Sécurité des Nations Unies, Vitaly Churkin, a présenté des preuves concluantes – basées sur des documents et des images satellites russes – de deux fusées portant les produits chimiques toxiques, lancées depuis Douma et contrôlées par des « rebelles » syriens, qui sont tombés dans le quartier d'East Ghouta.

Des centaines de « rebelles » et de civils sont morts – y compris des enfants – selon les unes des journaux des grands médias occidentaux –. La preuve, dit la source russe, est concluante. Lavrov lui-même se référait à cela hier. Et pour cette raison il n'y a pas de résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU contre la Syrie et c'est pourquoi Washington ne veut pas que les inspecteurs trouvent quelque chose.

El Correo 31 août 2013



L'ambassadeur de Russie au Conseil de Sécurité des Nations Unies, Vitaly Churkin

Communiqué du Conseil mondial pour la paix concernant les plans d'intervention armée contre la Syrie

Le Conseil mondial de la paix dénonce vigoureusement les plans des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Turquie, de l'OTAN et de leurs alliés israéliens, qataris et saoudiens visant à attaquer la Syrie sur la base d'un prétendu recours à des armes de destruction massive par le gouvernement syrien.

Le mouvement pour la paix mondiale et le Conseil mondial pour la paix ont déjà fait l'expérience de ces basses méthodes à plusieurs reprises. Les impérialistes ont utilisé les mêmes faux prétextes en Yougoslavie en 1999, plus tard en Afghanistan et en Irak, enfin en Libye en 2011. Les objectifs étaient toujours liés au contrôle de sphères d'influence et de ressources, au changement par la force des régimes en place, en installant d'autres « amis », prompts à la collaboration.

Le Conseil mondial pour la paix a exprimé à maintes reprises ses positions de principe sur le droit de chaque peuple à déterminer librement et démocratiquement son avenir et son mode de développement, et c'est plus que valable dans le cas de la Syrie, cible de forces locales et étrangères, réactionnaires, fondamentalistes, marchant main dans la main avec des groupes mercenaires venus de toute la région, financés, formés et soutenus par l'OTAN ainsi que par ses alliés locaux dans le Golfe et au Moyen-orient.

Les impérialistes envisagent depuis longtemps cette escalade belliciste en Syrie, utilisant la Syrie comme une rampe de lancement pour la préparation et l'infiltration de bandes armées tout en installant les missiles Patriot de l'OTAN à proximité de la frontière turco-syrienne.

L'Union européenne y a joué son rôle, par les sanctions politiques et économiques adoptées contre la Syrie en collaboration pleine et entière avec les États-Unis et Israël, qui discutent de façon cynique des options pour attaquer franchement la Syrie et l'Iran à l'avenir.

Le prétexte actuel, que la Syrie aurait utilisé des armes chimiques est tout aussi fallacieux que l'étaient les allégations du même genre en Irak et en Yougoslavie. Les forces éprises de paix sont habituées aux provocations, manipulations et mensonges. Le but des impérialistes, et de leurs médias mondiaux, est l'assujettissement des peuples de la région et la mise en place de leurs plans pour le « Nouveau Moyen-orient », l'exploitation de la région la plus riche en ressources. L'agressivité croissante des impérialistes dans la région va de pair avec l'attaque contre les droits des peuples, leurs droits souverains à la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Tous les gouvernements de l'OTAN et de l'UE ont une part de responsabilité, en ce moment, dans le crime planifié contre le peuple syrien.

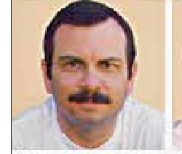
Le Conseil mondial pour la paix condamne les plans visant à attaquer la Syrie et exprime une solidarité sans réserve avec le peuple de Syrie.

Nous appelons tous les membres et sympathisants du Conseil mondial pour la paix à rester vigilants et à organiser des manifestations dans tous les pays sous le mot d'ordre : Bas les pattes de la Syrie – Non aux plans impérialistes au Moyen-orient – Solidarité avec les peuples de la région !

Solidarité-internationale 1er septembre 2013

Cuba accueillera un Forum International pour réclamer que justice soit faite dans l'affaire des Cinq

Libérez les Cinq Cubains !



Fernando González



Ramón Labañino



Antonio Guerrero



Gerardo Hernández



René González

Combattants héroïques contre la terreur de l'impérialisme américain

L'Institut Cubain d'Amitié avec les Peuples convoque la réunion internationale " 15 ans c'est assez!, qui se tiendra dans la capitale cubaine le 12 Septembre pour exiger la justice dans le cas des cinq héros cubains condamnés aux Etats-Unis pour lutter contre le terrorisme.

La rencontre a pour but de renforcer les actions de solidarité et de parvenir à ce que les étasuniens connaissent les actions arbitraires commises dans leur pays contre Gerardo Hernandez, Fernando Gonzalez, Ramon Labañino, Antonio Guerrero et René Gonzalez.

L'appel rappelle que la juge Joan Lennard n'a fait aucune déclaration sur les recours extraordinaires ou habeas corpus présentés par Gerardo, Fernando, Ramon et Antonio.

Il souligne que la Cour n'a pas pris une décision sur les pétitions pour forcer Washington à révéler ce qu'il cache concernant l'opération illégale par laquelle des journalistes et des moyens ont été organisés, dirigés et payés afin de mener une campagne de haine et de menaces qui a rendu en une farce le procès contre ces héros.

Gerardo continue d'attendre l'octroi d'une audience, dans laquelle il pourrait réfuter l'accusation la plus grave et totalement fausse pour laquelle il a été condamné à mourir en prison, souligne le texte.

Il ajoute que le tribunal n'a pas pris une décision en ce qui concerne une motion inhabituelle du gouvernement qui cherche à éliminer une partie substantielle de l'habeas corpus de Gerardo, de même que sur la demande de faire Washington montrer les images satellites de l'incident du 24 Février, 1996 (Cuba avait abattu des avions légers qui avaient violé l'espace aérien de l'île).

L'Unasur rejette toute intervention étrangère en Syrie

Réunis le 30 août à Paramaribo (Surinam) dans le cadre du VIIe Sommet de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), les chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays d'Amérique du Sud ont pris une position commune contre toute intervention militaire étrangère en Syrie.

Dans une déclaration que nous publions (en espagnol), l'Unasur lance « un appel à la paix » et souhaite que le peuple syrien « puisse trouver une solution politique et négociée au conflit ».

L'Union « condamne les interventions étrangères qui sont incompatibles avec la Charte des Nations unies » et « rejette le développement de stratégies interventionnistes de tout type ».

Rejetant « l'usage d'armes chimiques sous toutes leurs formes qui constitue un crime contre l'humanité », l'Unasur « exige un arrêt immédiat de la violence » (...) et « le début d'un dialogue entre les parties ».

Elle « réitère son appui au représentant spécial de l'Onu et de la Ligue arabe, Lakdar Brahimi, et à la convocation d'une conférence internationale sur la situation en Syrie ».

Mémoire des luttes 1er septembre 2013

Mandela est bien sorti de l'hôpital



Nelson Mandela est sorti dimanche de la clinique de Pretoria

Il y était hospitalisé depuis trois mois. L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, 95 ans, est sorti dimanche de la clinique de Pretoria, a annoncé la présidence dans un communiqué. "L'ancien président Nelson Mandela est sorti, ce matin, 1er septembre 2013, de l'hôpital de Pretoria où il recevait un traitement", a indiqué la présidence, ajoutant que son état "reste critique et parfois instable".

Samedi la BBC, CNN et Sky News avaient affirmé que le héros de la lutte anti-apartheid avait pu regagner son domicile de Johannesburg. "La présidence a noté des informations de presse incorrectes selon lesquelles l'ancien président Nelson Mandela a quitté l'hôpital", avait répondu la présidence dans un bref communiqué.

Le JDD 1er septembre 2013

Suite de la page (8)



Laurent Lamothe qui a approuvé la décision de son ministre de l'éducation, il a affirmé que le gouvernement a pris en compte les revendications des parents et des syndicats de parents

les conditions de vie de la population. En général, en Haïti, une personne qui travaille soutient une famille de dix (10) personnes. En clair, la création de quatre-cents mille emplois contribuerait largement à soulager les souffrances de quatre (4) millions d'Haïtiens. Jusqu'ici, rien n'a permis de vérifier que ces emplois ont vraiment été créés. Et si le gouvernement avait une politique de création d'emplois, il n'aurait pas attendu le dernier moment pour penser à la création de « nouveaux emplois » pour voler au secours des parents en difficultés à l'occasion de la rentrée des classes. S'agit-il d'un coup de bluff de plus ?

Parallèlement, si le report de la rentrée des classes a plu à certaines catégories de parents, cette décision dérange aussi au plus haut point ceux qui avaient déjà fait les préparatifs nécessaires à la rentrée de Septembre. Le report n'affecte pas seulement les parents d'élèves. Ce report a certainement des incidences sur les établissements scolaires et les enseignants qui avaient déjà pris les dispositions en vue d'accueillir les écoliers pour la nouvelle année académique. Cette décision prise unilatéralement par le gouvernement sans consulter les partenaires du système éducatif, témoigne d'au moins deux éléments fondamentaux: absence de planification et de priorité clairement établies et incompétence.

C'est le ministère de l'éducation nationale qui retenait la date du 2 Septembre pour la rentrée des classes. Si cette rentrée figurait parmi les priorités du gouvernement, elle aurait eu lieu coûte que coûte à la date fixée. Par exemple, cette année, le premier jour du carnaval des fleurs avait coïncidé avec la commémoration du triste anniversaire de l'occupation d'Haïti par les américains le 28 Juillet. Des intellectuels appuyés par plusieurs secteurs importants de la vie nationale avaient sollicité un report du carnaval en signe de respect pour la mémoire des victimes de cette occupation et pour réfléchir sur ses conséquences sur le pays. Le carnaval a pourtant eu lieu à la date prévue. C'était une des priorités du gouvernement qui affiche de plus en plus son goût démesuré pour les bamboches. Voilà qu'un mois après, le régime « Tèt Kale » (crâne rasé) a dû reporter la rentrée des classes. En fait le pouvoir n'a pas les moyens. La situation est si grave qu'au niveau de la primature le payroll se fait toujours après plusieurs semaines de retard. Ce report traduit aussi une incompétence flagrante de l'équipe dirigeante. Pourtant, le ministère de l'éducation est réputé d'avoir en son sein les meilleurs cadres du milieu. La réalité est ce qu'elle est aujourd'hui ; le pouvoir fait preuve de son incapacité à faire fonctionner le système voire à le transformer. Le régime en place vient de prouver encore qu'il ne peut pas tenir parole et qu'il est indigne de mériter la confiance de la population. D'autant que le régime semble définitivement opter pour l'arbitraire ; puisque les autres opérateurs du système éducatif haïtien n'ont pas été consultés dans le cadre du report. Dans le même temps, de nombreuses écoles participant au Programme de Scolarisation Universelle Obligatoire (PSUGO) du gouvernement n'ont toujours par reçu le dernier versement de leurs émoluments pour l'année académique 2012/2013.

En Haïti, le secteur de l'éducation est l'un des rares domaines où il y a toujours eu un minimum de planification. Cependant, depuis plusieurs années, l'improvisation tend à remplacer toute forme de planification tant dans l'ensemble du pays que dans le secteur spécifique de l'éducation. La rentrée en Septembre est importante pour au moins deux raisons. D'abord, elle permet aux écoliers d'avoir plus de jours de classes. Avoir plus de jours de classe satisfait à une exigence internationale qui, selon le standard établi, veut qu'un écolier ait au moins deux-cents (200) jours de classe pour l'année scolaire afin de couvrir un certain nombre de matières. La deuxième raison obéit aux contingences climatiques. Dans les pays tropicaux comme Haïti, dès le mois de Mai, il commence à faire chaud énormément. Donc, la rentrée en Septembre permet aux écoliers de partir en vacance plus tôt. Le nouveau calendrier fait perdre aux écoliers haïtiens au moins une vingtaine de jours de classe.

En Floride où les enfants de la plupart des officiels du gouvernement haïtiens sont scolarisés, les cours ont repris depuis le 19 Août. L'année scolaire durera jusqu'à la mi-Juin 2014. Ceux qui fréquentent les écoles internationales basées en Haïti comme le Lycée Français retournent à l'école chaque année à partir du mois de Septembre. Les enfants des diplomates accrédités en Haïti et ceux des riches ont toujours un cycle d'étude régulier tandis que les enfants des gens de la classe moyenne et des couches les plus défavorisées, reçoivent une formation au rabais. C'est le monde à l'envers ! C'est le pays où les contrastes sont normaux. Haïti est un pays qui fonctionne à plusieurs vitesses !

Au-delà de ces considérations, il y a aussi la réalité des caisses de l'Etat qui seraient quasiment vides. L'année fiscale 2012/2013 touche à sa fin et la nouvelle année commence bientôt. Le vote du nouveau budget est toujours dans l'impasse au Sénat de la République. Ce budget qui augmente les dépenses de fonctionnement du pouvoir exécutif et les taxes sur tous les produits de consommation de base importés de l'étranger ne plaisent pas aux parlementaires. Etant donné que l'éducation est loin d'être une priorité du régime en place, cette situation risque d'affecter considérablement le programme de subvention d'ouvrages scolaires établi par l'Etat haïtien depuis environ une vingtaine d'année. Dans le cadre ce programme, les parents peuvent acheter les manuels scolaires jusqu'à 70% moins chers.

Parallèlement, l'Etat accordait aussi généreusement un quatorzième mois de salaire aux employés publics afin d'alléger leur fardeau à l'occasion de la rentrée des classes. Depuis l'arrivée du régime Martelly/Lamothe le paiement de ce quatorzième mois a été supprimé par le ministère des finances. Mais les dépenses de fonctionnement de la présidence, la primature et de tous les ministères ont pratiquement plus que doublé pour l'exercice 2013/2014.

Francklyn B. Geffrard
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Echos de Cuba

Cuba : 1 840 000 élèves commencent aujourd'hui l'année scolaire 2013-2014



La ministre cubaine de l'éducation, Ena Elsa Velázquez

La Havane, (RHC)- La ministre cubaine de l'éducation, Ena Elsa Velázquez a fait savoir que 1 840 000 élèves de l'enseignement général ont commencé ce lundi dans tout Cuba l'année scolaire 2013-2014.

Ena Elsa Velázquez a ajouté qu'un peu plus de 10 400 établissements ont ouvert leurs portes cette année scolaire qui inclura des transformations du système d'enseignement. La ministre cubaine de l'éducation a relevé que l'objectif essentiel consiste à obtenir une année scolaire de plus grande qualité qui accorde la priorité aussi au perfectionnement de la formation du personnel enseignant, à la lutte contre les indisciplines sociales, contre les illégalités et contre la corruption.

Elle a mis l'accent sur le fait que la ré-incorporation d'enseignants qui sont à la retraite, figure parmi les stratégies appliquées pour augmenter le nombre d'effectifs du corps enseignant formé actuellement de plus de 7 000 personnes.

La ministre a également signalé que d'importantes ressources ont été garanties pour protéger la santé des élèves dans les établissements scolaires.

Par ailleurs, dans des déclarations à Radio Havane Cuba, Sara Caridad Reyes, directrice de l'école primaire « Miguel Fernández, de l'arrondissement de Centro Habana, dans notre capitale, a relevé :

«Nous avons commencé aujourd'hui l'année scolaire dont nous espérons qu'elle sera un succès. Notre établissement est une école primaire qui a 252 élèves répartis en 13 classes dont une de pré-scolaire et deux de chaque année du 1er au 6e. Heureusement, notre équipe d'enseignants est complète. Nous en avons 26 et ils ont tous fait leur licence. Nous avons également deux masters parmi eux. Sur le plan matériel nous avons tout ce qu'il faut : des cahiers, des crayons, des livres, des craies, etc. »

Au sujet de la collaboration des parents des élèves, elle a indiqué :

« Elle a été magnifique car tous les parents et tous les élèves ont collaboré. Nous avons commencé une année scolaire avec beaucoup de succès ».

Pour sa part, une des élèves a signalé:

«Je m'appelle Rozana López Pérez, je suis en quatrième. Je suis très contente car je vais commencer une nouvelle année scolaire. J'ai 8 ans . Je vais étudier avec les autres filles de la classe. Je serai très sage.

Quand j'aurai terminé mes cours aujourd'hui j'étudierai et je ferai mes devoirs. La matière que j'aime le plus ce sont les mathématiques. Les professeurs sont très bons ».

Suite de la page (19)

morceaux de bois arrachés à des caissons de livraison, ainsi que le démontraient encore les logos de diverses compagnies, des planches de bardeau craquelées, des bouts de carton, des blocs de béton effrités, des frondes de palmiers desséchées, même de vieilles couvertures trouées et des pièces de toile maculée. Le tout rassemblé tant bien que mal en de précaires abris. Ironiquement, ces cabanes lui rappelèrent celles que ses neveux et nièces se construisaient à la ferme pour s'amuser. Ici, cependant, il ne s'agissait pas de jeu. Par des fentes béant ici et là, on entrevoyait des intérieurs encore plus désolants qui laissaient pénétrer les cruels rayons du soleil ainsi que les pluies torrentielles, selon l'humeur des éléments.

<u>Filleul</u>
Pages 105 - 106

Gabriella secondait sœur Adela au centre d'accueil parrainé par l'évêché. Au cours des quatre derniers mois, elle y avait rencontré nombre de sans-papiers, chacun avec une histoire à faire pleurer. Un adolescent sans documents avait été sauvagement battu pour avoir volé une bouteille d'eau alors qu'il mourait de soif. Une jeune femme éplorée, épouse et mère, était menacée de rapatriement en Haïti où elle n'avait plus de famille. Un vieillard arrivé en Dominicanie à l'âge de quatorze ans qui avait œuvré sa vie entière dans les champs de canne, n'avait pas droit à la sécurité sociale, les autorités ayant saisi ses papiers.

La frustration commençait à gagner Gabriella. Puisque sa carte de résidente de même que ses extraits de naissance et de mariage avaient été perdus lors de son expulsion de Panfosa, c'était comme si elle n'existait pas. Son Jo'no non plus, ses pièces d'identité étant disparues par la même triste occasion. Monise et Real ? Des illusions, puisque leur naissance n'avait jamais été enregistrée. Et son petit Henri n'avait pas vu le jour. Il était né et puis décédé sans laisser de traces sur cette terre, sauf dans le souvenir de ses proches. Ils faisaient tous maintenant partie de ce paysannat de migrants haïtiens et de leurs descendants nés en République dominicaine que personne ne voulait reconnaître.

Ainsi, elle ne pouvait inscrire ses enfants à l'école. Il lui était impossible de trouver de l'emploi. Comment nourrir ses petits ? Les habiller ? Payer un loyer ? Elle ne pouvait ni ne désirait compter sur Mark et Normande pour le reste de sa vie.

Page 198

Jo'no était subjugué. Il ne saisissait pas tous les propos du vieillard ; cependant il avait conscience, sans pouvoir placer les mots sur les faits, de plonger dans le conflit universel entre dominants et dominés. Il lui semblait que les morceaux du puzzle tombaient en place. Blancs *versus* Autochtones ; Dominicains *versus* Haïtiens.

Il revit le visage craint et haï de Luis et de ses sales miliciens. La douleur du mépris abject de ces bandits à son égard lui revint et le frappa de plein fouet. Il fut saisi d'une violente colère. Les infâmes avaient foulé sous leurs pieds la petite colline qu'il était. Il se promit de ne plus jamais être traité ainsi. Cette constatation raffermit sa résolution de retourner chez lui et de lutter pour les siens. Il en ressentit une grande excitation en même temps qu'une angoisse oppressante.

Puis, un article du Web au sujet d'une certaine Sonia Pierre lui revint à l'esprit. Née, comme lui, de mère haïtienne en Dominicanie, elle avait vécu et souffert dans les *bateyes*. À treize ans, elle avait organisé une manifestation de cinq jours avec les *braceros* pour faire connaître leurs conditions de vie. Il ne serait donc pas seul. D'autres poursuivaient le même objectif. Il se promit d'approfondir ses recherches sur cette femme à son retour chez les Viau.

Un rendez vous à ne pas manquer Samedi 21 Septembre 2013 à partir de 7hrs PM

Au 1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210
Artistes invités : les poètes Jean Elie Barjon, Tony Leroy, Paul Tulcé et autres

Prix des livres : Marraine » (547 pages) $29,95 ; « Filleul » (361 pages) $27,95
Editions L'Interligne
Informations 718-421-0162

Hélène Koscielniak en signature!

L'enseignante, surintendante scolaire, l'auteure Canadienne Hélène Koscielniak présentera et dédicacera ses deux derniers romans « Marraine » et « Filleul » au local de Grenadier Books, le Samedi 21 Septembre 2013 à partir de 7hrs PM. Pour vous mettre déjà dans le bain de cette soirée littéraire, nous vous présentons quelques extraits de ces romans.

Marraine
Pages 163 – 164

Nous vous remercions d'avoir accepté de parrainer un enfant. Vous trouverez, ci-joint, un livret, ... mode de fonctionnement, une lettre... versements mensuels... photo de l'enfant parrainé: Jolino Vellera, un petit Dominicain de dix ans. Jolino est orphelin de père. Il vit avec sa mère, sa sœur et ses deux frères. Il habite une région rurale. Sa mère ne parvient pas à subvenir aux besoins des siens... Avez-vous songé au mode de paiement...

La présidente, Lisette Lacroix.

Normande lut la lettre en biais, escamotant la majorité des mots, s'arrêtant seulement au paragraphe qui donnait le nom de son protégé. Elle reviendrait aux détails plus tard. D'une main fébrile, elle éparpilla toute la paperasse sur la table de cuisine. Où était la photo? Un carnet bleu intitulé *Voici votre filleul* retint son attention. Tremblant d'anticipation, elle le prit et, sans l'ouvrir, le posa sur son cœur qui battait à grands coups. Son protégé! Elle ferait tout en son possible pour le connaître et l'aider.

À quoi ressemblait-il? Elle avait hâte de voir la photo, mais elle se plut à faire durer l'émoi de l'attente. Les femmes enceintes avaient bien le privilège de neuf mois d'anticipation excitante! Une glorieuse période pour rêver, s'imaginer un être tout nouveau, s'adapter graduellement aux changements que cette présence leur apporterait. Dès qu'elle plongerait son regard dans celui de l'enfant, examinerait sa photo, il ne lui serait plus étranger. Il deviendrait sien, lui appartiendrait.

Pages 343 - 345

Kapuskasing, le 9 juillet 2004

Gabriella,

Par où commencer? Plus j'apprends à te connaître, plus j'ai de questions! Et de choses à te dire. Il me semble qu'il en va de même pour toi.

Bien sûr que les deux garçons peuvent correspondre sans passer par nous deux. Je dois, cependant, te dire que tu as déjà l'adresse de Michel. C'est la mienne que tu n'as pas. C'est une longue histoire qui m'amène à t'expliquer pourquoi et comment ce parrainage vient s'ingérer dans ma vie de couple.

Et Normande expliqua...

Voilà, tu sais maintenant quel genre de relation j'ai avec mon mari. Je déteste ma couardise devant mon mari. Je voudrais lui faire face, lui tenir tête, mais sachant qu'il en serait profondément blessé, j'en suis incapable. J'ai toujours été de nature conciliatrice. Je crois que c'est parce que j'ai malencontreusement reçu le don de voir et de comprendre les deux côtés d'une situation. C'est une véritable malédiction!

Par contre, aussi contradictoire que cela puisse paraître, mon engagement envers ton fils me fortifie. Comment t'expliquer? Il agit en moi comme un vaccin; il m'immunise lentement contre les effets toxiques de la crainte maladive de déplaire. Déjà j'en éprouve les résultats. Forte de la conviction du bien-fondé de mon initiative, j'ai trouvé le courage récemment de demander à Gilles de me remettre mon salaire en main propre, chose que je n'aurais jamais osé faire avant!

(...)

Tu m'as bien fait rire avec ton histoire de prêtres flottant sur le sol. J'avais la même image des bonnes sœurs Grises qui enseignaient à l'école du village. C'est drôle comme les enfants interprètent certaines réalités de façon semblable.

Le père Mark. Encore une fois, tu me forces à penser. Pourquoi serai-ce si mal de t'appuyer sur un homme fort et de t'en remettre à une tendresse qui te manque douloureusement? Parce que la tendresse peut si facilement mener à l'amour? Parce que Mark est prêtre? Et qu'aimer un prêtre comporte tellement de... complications?

Vraiment, Gabriella, je ne sais pas que répondre sinon: Sommes-nous responsables de nos besoins? De nos sentiments? Des circonstances de notre vie?

Qu'en est-il de Mark? Est-il amoureux de toi?

(...)

Amitiés,

Normande

Pages 464 - 465

Ils finirent, néanmoins, par déboucher à la limite du mur de tiges. Et Normande comprit sur-le-champ les paroles du garagiste: «Quelques-uns sont pires que d'autres...» Elle n'en avait jamais vu d'autres, bien sûr; elle n'avait jamais posé les yeux sur un *batey*. Deux ans et demi auparavant, elle n'en soupçonnait même pas l'existence!

(...)

C'était tout ce qu'avaient rapporté les documentaires télévisés. Et pire. Tellement pire! Parce qu'ici, il s'agissait de l'actualité à l'état brut.

(...)

Comment des êtres humains parvenaient-ils à vivre de cette façon? À accepter? À continuer à aimer? À mettre des enfants au monde? À rêver? À trouver le bonheur? «Je voudrais que tu sois ici, Gilles. À mes côtés. Que tu voies. De tes propres yeux.»

Plusieurs mots lui venaient à l'idée pour décrire la scène qui s'offrait à elle: *barrio*, «bidonville», *favela*, «ghetto», *shanty town*. Des mots qu'elle avait entendus. Aucun ne s'appliquait. «Dépotoir!» criait sa conscience. Quel autre nom donner à ce ramassis de taudis délabrés constitués de pitoyables matériaux disparates? Des pans de tôles de différentes formes et couleurs, des

Suite à la page (18)

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

HELP WANTED
DRIVERS with TLC License WANTED! With or without car. Alpha Car Service, Flatbush Ave. & Ave. I, Brooklyn. Call 718-859-2900.

HELP WANTED
$8,000 COMPENSATION. Women 21- 31. EGG DONORS NEEDED. 100% Confidential/ Private. Help Turn Couples Into Families with Physicians on The BEST DOCTOR'S List. 1-877-9-DONATE; 1-877-936-6283; www.longislandivf.com

HELP WANTED
AIRLINE CAREERS begin here– Get FAA approved Aviation Maintenance Technician training. Financial aid for qualified students– Housing available. Job placement assistance. Call AIM 866-296-7093.

~~LAND FOR SALE~~
NY STATE LAND LARGE ACREAGE FOR SPORTSMEN 80 Acres w/Stream, Timber & State Land: $74,995 60 Acres w/ Rustic Hunting Cabin: $79,995 51 Acres, No. Tier Hunting, Salmon River Region: $59,995 Choose from Over 100 Affordable Properties! Financing Available. Call 800-229-7843 www.landandcamps.com

LEGAL
NYC~REAL ESTATE CLOSINGS $895.00. Expd Attorney. Free Buy/Sell Guide. ESTATES/CRIMINAL MATTERS Richard H. Lovell, P.C., 10748 Cross Bay, Ozone Park, NY 11417. 718 835-9300. www.lovelllawnewyork.com

PERSONAL
Haitian man seeking Haitian woman age 25-40. Start with friendship leading maybe to love. Must be educated & speak English, French or Kreyol. Send text or email. jean.vicor68@yahoo.com. 347-379-5765.

REAL ESTATE
Discover Delaware's Resort Living without Resort pricing! Milder Winter's & Low Taxes! Gated Community with amazing amenities; New Homes mid $40's. Brochures available 1-866-629-0770 or www.coolbranch.com

VACATION RENTALS
OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/ partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Real Estate. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com

WANTED
CASH for Coins! Buying ALL Gold & Silver. Also Stamps & Paper Money, Entire Collections, Estates. Travel to your home. Call Marc in New York 1-800-959-3419.

Hélène Koscielniak en signature!



L'enseignante, surintendante scolaire, l'auteure Canadiene Hélène Koscielniak présentera et dédicacera ses deux derniers romans « Marraine » et « Filleul » au local de la Grenadier Books, le Samedi 21 Septembre 2013
à partir de 7hrs PM.

Marraine, est un roman qui touche des personnages attachants comme Normande qui, à l'insu de son mari, vivant à Kapuskasing, s'inscrit à « Secours aux Démunis », un organisme de charité qui parraine des enfants à travers le monde, et devient marraine de Jo'no, un Dominicano-Haïtien de dix ans. Puis Gabriella Vellera et ses enfants (Jo'no), eux dans un batey ou agglomération pour travailleurs agricoles remplissant les tâches de coupeurs de canne à sucre, à la frontière de la République dominicaine et de Haïti.

Filleul est la suite du roman Marraine qui avait été finaliste au Prix des lecteurs Radio-Canada en 2008. « La mère Gabriella, demande à Normande, la marraine, de faire venir Jo'no au Canada, parce que là-bas, il commence à tomber dans la délinquance à cause de toutes les difficultés qu'ils rencontrent »

Hélène a été en liste pour le Prix des lecteurs de Radio-Canada 2013 pour son roman Filleul et a remporté le Prix de littérature éclairée du Nord pour Contrepoids en 2013.

Un rendez vous à ne pas manquer

Samedi 21 Septembre 2013 à partir de 7hrs PM • Au 1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210

Artistes invités : les poètes Jean Elie Barjon, Tony Leroy, Paul Tulcé et autres.

Prix des livres : Marraine » (547 pages) $29,95 ; « Filleul » (361 pages) $27,95

Editions L'Interligne - Informations 718-421-0162





